

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 6 juillet 2018</b>	<b>N° 2018-376</b>

Convocation du 29 juin 2018

Aujourd'hui vendredi 6 juillet 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Michel LABARDIN à M. Christophe DUPRAT  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT  
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS  
M. Erick AOUIZERATE à Mme Magali FRONZES  
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Dominique IRIART  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Michel VERNEJOUL  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA  
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE  
M. Alain CAZABONNE à Mme Anne-Lise JACQUET  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN  
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON  
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT  
M. Philippe FRAILE MARTIN à Mme Florence FORZY-RAFFARD  
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU  
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET  
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Chantal CHABBAT  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Karine ROUX-LABAT  
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE  
Mme Gladys THIEBAULT à M. Benoît RAUTUREAU  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS  
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Marie-Hélène VILLANOVE

**EXCUSE(S) :**

Monsieur Patrick PUJOL, Monsieur Michel POIGNONEC.

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Christine BOST à M. Jean François EGRON jusqu'à 10h35  
Mme Virginie CALMELS à M. Daniel HICKEL à partir de 11h30 et jusqu'à 13h00  
M. Didier CAZABONNE à M. Dominique ALCALA à partir de 12h20  
Mme Solène CHAZAL à Mme Emmanuelle CUNY à partir d 12h40  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 11h30  
M. Arnaud DELLU à Mme Michèle FAORO à partir de 12h30  
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir 12h55  
M. Jean Pierre GUYOMARC'H à Mme Brigitte COLLET à partir de 12h40  
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 11h50  
Mme Andréa KISS à M. Jean Pierre TURON à partir de 12h30  
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 12h00  
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à M. Franck JOANDET à partir de 12h55  
M. Alain SILVESTRE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h40  
M. Jean TOUZEAU à M. Michel HERITIE à partir de 12h00

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Gérard CHAUSSET à partir de 12h35

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 6 juillet 2018</b>	<i><b>Délibération</b></i>
	Direction générale Valorisation du territoire  <b>Direction du développement économique</b>	<b>N° 2018-376</b>

---

**Subventions pour action volet emploi- Opération d'intérêt national Euratlantique - Opération d'intérêt métropolitain Aéroparc - Décision - Autorisation**

---

Madame Virginie CALMELS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole a adopté en décembre 2016 sa feuille de route économique tournée vers le soutien à la croissance, avec comme ambition la création nette par les entreprises de 100 000 emplois à l'horizon 2030. Cette feuille de route économique prévoyait un volet emploi afin de faciliter l'accès aux ressources humaines dont les entreprises ont besoin et aux opportunités d'emploi pour les habitants de Bordeaux Métropole. Ce volet emploi a été présenté en séance du Conseil de Métropole le 29 septembre 2017 et voté à l'unanimité.

Il prévoyait la mise en place d'opérations pilotes sur l'Opération d'intérêt national (OIN) Euratlantique et sur les deux Opérations d'intérêt métropolitain (OIM) Aéroparc et Inno-campus visant à coordonner l'action des acteurs d'accompagnement à l'emploi sur les territoires des communes concernées par ces opérations. Il s'agit de proposer une offre de services aux entreprises qui recrutent avec un contact unique et une organisation partenariale rassemblant le service public de l'emploi : Pôle emploi, Cap emploi, les Missions locales, les Plans locaux d'insertion pour l'emploi (PLIE), la Maison de l'emploi de Bordeaux et les associations locales d'accompagnement vers l'insertion et l'emploi, l'Agence pour l'emploi des cadres (APEC), les structures d'insertion par l'activité économique, les services emploi des communes.

Bordeaux Métropole se positionne ainsi comme le fédérateur des acteurs autour d'un guichet unique emploi sur les opérations d'aménagement et de développement majeures, au profit des entreprises et des demandeurs d'emploi, en vue d'augmenter l'attractivité économique du territoire.

## **1. ORGANISATION**

Comité de pilotage : le volet emploi prévoit de réunir un comité de pilotage « emploi métropolitain » constitué de Bordeaux Métropole, des communes concernées par les Opérations d'intérêt national et métropolitain, de la Préfecture de la Gironde, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), de l'Etablissement public d'aménagement Euratlantique et du Pôle emploi et Invest in Bordeaux. Ce comité de pilotage a pour fonction de valider les contenus des offres de service aux entreprises, leur mode de diffusion et le bien-fondé de l'organisation opérationnelle partenariale. Il analysera les bilans détaillés des campagnes de recrutement, les retombées emploi sur les territoires et la satisfaction des entreprises, il sera en mesure de faire évoluer le dispositif le cas échéant.

Comités techniques : sur chacune des opérations pilote, un comité technique est constitué par les acteurs référents de Bordeaux Métropole responsables du guichet unique, interlocuteurs des entreprises et garants de l'animation territoriale avec l'ensemble des acteurs de l'emploi.

Pour l'Opération d'intérêt national, l'acteur référent est la Maison de l'emploi de Bordeaux avec des relais territoriaux : l'Association pour le développement local et l'emploi (A.DE.L.E) sur la commune de Bègles et le Pôle territorial rive droite de Bordeaux Métropole – service commun emploi sur la commune de Floirac.

Pour l'Opération d'intérêt métropolitain Aéroparc, l'acteur référent est l'Association pour le développement des stratégies d'insertion (ADSI) Technowest pour les communes de Mérignac, Saint Médard en Jalles et le Haillan avec l'ensemble des acteurs locaux.

L'opération Inno-campus fait l'objet d'investigations en cours avec les élus et les services des villes de Pessac, Talence et Gradignan afin de définir une organisation propre à porter une action coordonnée et fédératrice répondant aux enjeux spécifiques de ce territoire.

## 2. ETAT D'AVANCEMENT

Depuis le lancement du volet emploi de la feuille de route économique de Bordeaux Métropole le 29 septembre 2017, les acteurs référents Maison de l'emploi de Bordeaux et ADSI Technowest, signataires des conventions d'objectifs et financières aux côtés de Bordeaux Métropole assorties d'un montant de subvention de 24 000 € chacune, ont déployé les ressources humaines nécessaires à la mise en place des organisations partenariales adaptées sur leurs territoires, à la définition des offres de services emploi aux entreprises et d'un mode de fonctionnement pour leurs mises en œuvre. Ces dispositifs ont demandé une phase de test sur des dossiers d'entreprises apportés par les prescripteurs : EPA Euratlantique, Bordeaux Technowest, communes, réseaux des acteurs.

Ces offres de service sont complètes : réception des offres d'emploi, étude des fiches de poste avec l'entreprise, définition des profils, recherche, information et présélection des candidats, retour auprès des entreprises, organisation des mises en relation, bilan de la campagne de recrutement, gestion des candidatures non-retenues, suites à donner éventuelles.

Deux campagnes de recrutement sont terminées (CF bilan en annexes), une campagne vient de débuter, six sont en prévision.

## 3. OBJET DE LA DELIBERATION

Compte tenu d'une première phase d'organisation et d'amorçage du dispositif et au regard des demandes de subvention pour la continuité et la montée en charge de l'action émanant de

- la Maison de l'emploi de Bordeaux et de l'association pour le développement des stratégies d'insertion, toutes deux titulaires d'un mandat de Service d'intérêt économique général délivré en 2017 par Bordeaux Métropole et les communes de Bordeaux et Mérignac.
- L'association pour le développement local et l'emploi dans le cadre du contrat de co-développement passé entre Bordeaux Métropole et la ville de Bègles fiche N°62 « soutien aux actions d'accompagnement de l'emploi sur le territoire de l'OIN Euratlantique », et dans la perspective de l'organisation du comité de pilotage d'ici la fin de l'année 2018 sur les premiers résultats concrets de ce dispositif innovant de guichet unique emploi, trois conventions d'objectifs vous sont proposées, assorties d'une subvention de 25 000 € portant sur la période d'une année, du 1<sup>er</sup> Août 2018 au 31 Juillet 2019.

### **Maison de l'emploi de Bordeaux (MDE) Action spécifique volet emploi Euratlantique**

	Budget N	Réalisé N-1	Réalisé N-2
Charges de personnel / budget global	92%	86%	0
% de participation de BM / Budget global	55,7%	99%	0
% de participation des autres financeurs / Budget global (une ligne par principaux financeurs publics)	Etat : 44,3 %	1%	0

**Association pour le développement des stratégies d'insertion (ADSI Technowest) Action spécifique volet emploi Aéroport**

	Budget N	Réalisé N-1	Réalisé N-2
Charges de personnel / budget global	76,3%	63,5%	0
% de participation de BM / Budget global	83,3%	100%	0
% de participation des autres financeurs / Budget global (une ligne par principaux financeurs publics)	0	0	0

La demande de subvention s'élève à 30 000€ et la subvention proposée à 25 000€. L'association devra rechercher les cofinancements nécessaires à la réalisation du budget ou adapter le volant d'actions au montant proposé par Bordeaux Métropole.

**Association pour le développement local et l'emploi (A.DE.L.E) Budget global de fonctionnement.**

	Budget N	Réalisé N-1	Réalisé N-2
Charges de personnel / budget global	79%	0	0
% de participation de BM / Budget global	24,5%	0	0
% de participation des autres financeurs / Budget global (une ligne par principaux financeurs publics)	Ville de Bègles : 66,5%	0	0

Budget de fonctionnement total.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la feuille de route pour l'action économique de Bordeaux Métropole « accélérer la croissance et l'emploi- accompagner les entreprises et talents » adoptée par délibération n°2016-754 du Conseil du 16 décembre 2016 ?

**VU** la Convention cadre mandat de Service d'intérêt économique général (SIEG) entre Bordeaux Métropole et l'association Maison de l'emploi de Bordeaux adoptée par délibération n°2017-111 du conseil du 17 mars 2017,

**VU** la feuille de route économique – volet emploi- orientations et propositions de mise en œuvre – adoptée par délibération n° 2017-525 du conseil du 29 septembre 2017,

**VU** les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

**VU** le contrat de co-développement 2018-2020 – fiche action n° C040390148 ; fiche n°62 « soutien aux actions d'accompagnement de l'emploi sur le territoire de l'OIN Euratlantique » relative à l'accompagnement financier des actions soutenues par l'association A.DE.L.E de Bègles pour la mise en œuvre à l'échelle de l'OIN Euratlantique du volet emploi de la feuille de route économique,

**VU** la demande déposée par l'association A.DE.L.E en date du 22 mai 2018,

**VU** la demande n°2018-00030 déposée par ADSI Technowest en date du 3 juillet 2017,

**VU** la demande n°2018-00065 déposée par la Maison de l'emploi de Bordeaux le 6 juillet 2017,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

### **CONSIDERANT QUE**

Les actions proposées par les associations « Maison de l'emploi de Bordeaux » « Association pour le développement des stratégies d'insertion Technowest » et « Association pour le développement local et l'emploi » représentent un intérêt métropolitain au regard du volet emploi de sa feuille de route économique.

### **DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 25 000 € en faveur de la Maison de l'emploi de Bordeaux pour poursuivre et amplifier son action de coordination des acteurs de l'emploi au travers d'un service emploi aux entreprises sur l'opération d'intérêt national Euratlantique.

**Article 2** : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 25 000 € en faveur de l'association pour le développement local et l'emploi pour fédérer les acteurs de l'emploi intervenant sur le territoire de Bègles et piloter les campagnes de recrutements dans le cadre du service emploi aux entreprises sur l'opération d'intérêt national Euratlantique partie béglaise, en coordination avec la Maison de l'emploi de Bordeaux.

**Article 3** : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 25 000 € en faveur de l'Association pour le développement des stratégies d'insertion Technowest pour poursuivre et amplifier son action de coordination des acteurs de l'emploi au travers d'un service emploi aux entreprises sur l'opération d'intérêt métropolitain Aéroparc.

**Article 4** : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer les conventions ci-annexées et tout acte afférent, précisant les conditions des subventions et mise à disposition accordées.

**Article 5** : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2018, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 6 juillet 2018

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>23 JUILLET 2018</b>	Pour expédition conforme, la Vice-présidente,  Madame Virginie CALMELS
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>23 JUILLET 2018</b>	



Direction Développement Economique  
Service Emploi et initiative économique

## **CONVENTION D'OBJECTIFS ET FINANCIERE 2018** ***Entre Bordeaux Métropole*** ***et l'association Maison de l'emploi de Bordeaux***

Entre les soussignés

***L'association Maison de l'emploi de Bordeaux***, dont le siège social est situé 127 avenue Counord à Bordeaux, représentée par son Président Monsieur Yohan David, dûment habilité aux fins des présentes par .....

**ci-après désigné(e) « MDE »**,

**Et**

**Bordeaux Métropole**, dont le siège social est situé Esplanade Charles de Gaulle – 33045 Bordeaux Cedex, représentée par son Président, Alain Juppé, dûment habilité aux fins des présentes par délibération n° ...../..... du Conseil de Bordeaux Métropole du .....

**ci-après désigné(e) « Bordeaux Métropole »**

### **PREAMBULE**

La MDE a proposé en 2017 à Bordeaux Métropole, une action de coordination des acteurs de l'accompagnement à l'emploi intervenant sur les communes concernées par l'opération d'intérêt national Euratlantique à savoir Bordeaux, Bègles et Floirac. Cette action s'inscrit dans le volet emploi de la feuille de route économique de Bordeaux Métropole qui prévoit la mise en place sur les opérations majeures d'aménagement (Aéroparc, Euratlantique et Innocampus) de dispositifs expérimentaux à destination des entreprises sous la forme d'une offre de service emploi coordonnée avec un contact unique. En 2017, dans le cadre d'une convention passée entre la MDE et Bordeaux Métropole, cette offre de service a été définie au sein d'un comité technique rassemblant Pôle emploi, Cap emploi, les Missions locales (« Bordeaux avenir jeunes » « des Graves », « des Hauts de Garonne »), les PLIE (« de Bordeaux », « des Graves », « des Hauts de Garonne »), l'APEC, l'association ADELE et les services des Villes de Bordeaux, Bègles et Floirac. L'action entre désormais en phase opérationnelle avec les premiers dossiers d'entreprises qui permettront de tester et d'adapter le dispositif. La présente convention d'objectifs et financière encadre les attendus et les modalités de la mise en œuvre de cette offre de service territorialisée de l'emploi entre Bordeaux Métropole et la MDE.

## ARTICLE 1. OBJET DES PRESENTES

Eu égard à :

- la mise en place par la MDE, dans le cadre de ses activités de mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi et d'une convention passée avec Bordeaux Métropole en 2017, d'un service commun à destination entreprises en cours d'implantation ou de développement sur l'opération d'intérêt national Euratlantique,
- l'organisation par la MDE d'un comité technique rassemblant l'agence Pôle emploi de Saint Jean, Cap emploi, le PLIE de Bordeaux, des Graves, des Hauts de Garonne, les Missions locales Bordeaux avenir jeunes, des Graves, des Hauts de Garonne, l'APEC, l'association ADELE et les services des communes de Bordeaux, Bègles et Floirac, en vue d'étudier et de répondre en commun aux offres d'emploi des entreprises
- les délibérations de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole confiant mandat de Service d'intérêt économique général (SIEG) à la MDE,
- à la volonté de Bordeaux Métropole de tester et développer le dispositif proposé au profit du développement économique et ses retombées en termes d'emploi sur le territoire,

Les deux parties s'accordent pour :

### **Inviter les principaux prescripteurs à informer la MDE, structure coordinatrice de l'offre de service emploi, des dossiers d'entreprises en cours d'implantation ou de développement dans l'opération Euratlantique.**

Ces prescripteurs sont : l'établissement public d'aménagement Euratlantique, Bordeaux Métropole, Bordeaux Gironde Investissement, les communes de Bordeaux, Floirac et Bègles, les membres du comité technique (Liste non exhaustive).

#### **• Etablir le contact unique avec les entreprises dans leurs démarches de recrutement.**

La MDE, avec l'aval préalable de Bordeaux Métropole se charge du premier contact avec les entreprises afin de :

- Présenter le dispositif
- Recueillir les offres d'emploi
- Qualifier les offres d'emploi
- Proposer une aide à la définition des fiches de poste.

#### **• Mettre en œuvre une ingénierie d'optimisation des recrutements au profit des entreprises et des demandeurs d'emploi.**

- La MDE s'assurera des obligations légales, des démarches éventuelles de responsabilité sociale des entreprises (RSE), des possibilités d'aides à l'embauche et à l'insertion afin de proposer une optimisation du recrutement pour les entreprises et un accès à l'emploi pour les personnes en fragilité socioéconomique.

#### **• Favoriser l'intégration des nouvelles entreprises dans leur environnement socio-économique proche.**

- Le développement de l'opération Euratlantique doit profiter aux populations présentes dans le périmètre, à celles qui s'y installeront et aux demandeurs d'emploi résidant en proximité, aux demandeurs d'emploi de Bordeaux Métropole et enfin à l'ensemble des ressortissants nationaux ou européens de façon à couvrir l'ensemble de la demande exprimée par les entreprises.

- **Diffuser et traiter les offres d'emploi en comité technique**

La MDE garantira le bon fonctionnement du dispositif partenarial comme suit :

- Étude en commun des offres et analyse croisée
- Recueil des précisions éventuelles auprès des entreprises par la MDE
- Recherche des profils en privilégiant les recrutements de proximité
- Mise en place de toute action nécessaire en vue d'informer les publics, de préparer les candidats à l'embauche, d'apporter des compléments éventuels pour la montée en compétence des publics,
- Optimisation de l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi, en situation de handicap, en parcours d'insertion, en provenance des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

- **Assurer la relation entre les entreprises et les partenaires emploi**

La MDE reste l'interlocuteur privilégié des entreprises dans toutes les phases de la campagne de recrutement en :

- Organisant le retour auprès des entreprises des candidats sélectionnés par les membres du comité technique
- Recueillant un premier bilan de la campagne de recrutement auprès des entreprises et en informant le comité technique
- Mettant en œuvre tout complément d'action nécessaire de façon partenariale

- **Mesurer l'impact social des actions engagées sur le territoire**

La MDE, au contact de ses partenaires pour l'emploi, assurera la comptabilité des résultats, de l'impact sur le territoire et sur les personnes les plus éloignées de l'emploi.

- **Etablir un bilan des actions auprès de Bordeaux Métropole et des prescripteurs initiaux.**

La MDE reste le partenaire référent de Bordeaux Métropole et des prescripteurs d'entreprises dans toutes les phases de la campagne de recrutement.

## **ARTICLE 2. GOUVERNANCE**

- **Comité de pilotage**

Bordeaux Métropole et la Préfecture de la Gironde et l'établissement public d'aménagement Euratlantique seront parties prenantes d'un comité de pilotage de cette offre de service aux entreprises, co-animé par la MDE, auquel seront associés la Direction régionale des entreprises, de la consommation, de la concurrence, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), Pôle emploi, Invest in Bordeaux et les communes concernées. Ce comité de pilotage sera à même de suivre les évolutions éventuelles de l'offre de services commune et ses modes de diffusion, de s'assurer de la bonne organisation partenariale mise en place.

- **Comité technique**

La MDE constituera et animera un comité technique rassemblant, les services de Bordeaux Métropole et des communes de Bordeaux, Bègles et Floirac, le service public de l'emploi, à savoir l'agence de Pôle emploi Saint Jean, Cap emploi, les Missions locales et les Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) intervenant sur le territoire, ainsi que tout autre partenaire qu'elle jugera bon d'inviter.

Ce comité technique sera réuni à l'initiative de la MDE mensuellement, il aura vocation à assurer les partenariats et la coordination des équipes, à étudier les besoins des entreprises, à réaliser l'ingénierie et la méthode à mettre en place, si besoin à désigner un chef de file pour les dossiers spécifiques.

### **ARTICLE 3. DUREE**

La présente convention porte sur les années 2018 et 2019 du 1<sup>er</sup> Août 2018 à son échéance le 31 juillet 2019. Toute reconduction tacite est exclue. Selon les décisions prises par le Comité de pilotage à la fin des présentes, une nouvelle convention pourra être établie pour l'année 2019-2020.

### **ARTICLE 4. CONTRIBUTION FINANCIERE ET MODALITE DE VERSEMENT.**

Le coût de réalisation des actions visées à l'article 1 de la présente convention s'élève à 25 000 € (Vingt-cinq mille Euros). Bordeaux Métropole s'engage à verser le montant de subvention correspondant.

Le paiement sera effectué en deux versements :

- 80% de la somme à la signature des présentes,
- 20% à l'échéance, sur production :
  - o d'un bilan qualitatif et quantitatif des actions menées en 2018-2019,
  - o d'un comparatif entre le budget prévisionnel et le budget réalisé des actions menées.

### **ARTICLE 5. CONTROLES EXERCES PAR BORDEAUX METROPOLE**

La MDE s'engage à produire tout élément relatif à son activité entrant dans le champ des conventions passées, à informer Bordeaux Métropole de tout changement dans ses statuts, ses modes de gouvernance et ses sources de financement.

### **ARTICLE 6. CONTENTIEUX**

Les difficultés qui pourraient résulter de l'application des présentes feront l'objet, préalablement à toute procédure, d'une conciliation à l'amiable.

En dernier ressort, les litiges qui pourraient s'élever entre les parties au sujet de l'exécution des présentes seront soumis au tribunal compétent.

## **ARTICLE 7. ELECTION DE DOMICILE**

Les notifications ou mises en demeure faites entre les parties au titre des dispositions des présentes sont valablement effectuées par lettre recommandée avec avis de réception, adressée à leur domicile respectif dans le ressort de l'exploitation.

Pour l'exécution des présentes et de ses suites, les parties font élection de domicile :

**Pour Bordeaux Métropole :**

Monsieur le Président de Bordeaux Métropole  
Esplanade Charles de Gaulle  
33045 Bordeaux Cedex

**Pour la Maison de l'emploi de Bordeaux :**

Monsieur le Président de la MDE  
127 avenue Counord  
33000 Bordeaux

**Fait à Bordeaux, le \_\_\_\_\_, en 2 exemplaires originaux**

Le Président de l'association  
MDE

**M. Yohan David**

Pour le Président de Bordeaux Métropole  
La Vice-présidente et par délégation

**Mme Virginie Calmels**

## ANNEXE 1

Budget prévisionnel 2018 simplifié :

DEPENSES EN EUROS		RECETTES EN EUROS		
Achats	0	Ventes, prestations de services	0	0 %
Services extérieurs	3 500	Subventions d'exploitation	44 908	100 %
Impôts et taxes	0	<i>Ville de Bordeaux</i>	0	0 %
Charges de personnel	41 408	<i>Etat</i>	19 908	44,3 %
Charges de gestion courante	0	<i>Fonds européens</i>	0	0 %
Dotations aux amortissements	0	<i>Bordeaux Métropole</i>	25 000	55,7 %
		<i>Département Gironde</i>	0	0 %
		<i>Autres (CNASEA, AGEFIPH, CDC, soutiens privés)</i>	0	0 %
		Région	0	0 %
		Transfert de charges	0	0 %
<b>Total</b>	<b>44 908</b>	<b>Total</b>	<b>44 908</b>	

## ANNEXE 2

Modèle de compte-rendu financier.

Recommandations pour la présentation du bilan qualitatif et quantitatif d'une subvention de fonctionnement.

***Cette fiche est destinée à vous aider à la réalisation du bilan de l'action pour laquelle Bordeaux Métropole vous a accordé un financement. Ce bilan doit permettre aux responsables de l'association de rendre compte de l'utilisation des subventions accordées.***

Nom de l'organisme :

### 1. BILAN QUALITATIF ANNUEL

**Quelles ont été les actions entreprises ? Décrire précisément les actions mises en œuvre.**

**L'intérêt de votre projet pour la métropole bordelaise :**

**Quels sont les résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux ?**

**Liste revue de presse et couverture médiatique :**

**Liste de vos outils de communication (Site internet, plaquettes ...)**

### 2. BILAN FINANCIER

**2.1 Renseigner la colonne « réalisé » de l'annexe 2 Bilan financier et le retourner « signé ».**

**2.2 Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté (« réalisé »)**

**2.3 Observations à formuler sur le compte-rendu financier :**

Je soussigné(e), (Nom et prénom)

Représentant légal de l'organisme,

Certifie exactes les informations du présent compte rendu

Fait le : --/--/---- à .....

Signature :



Direction Développement Economique  
Service Emploi et initiative économique

**CONVENTION D'OBJECTIFS ET FINANCIERE 2018**  
**Entre Bordeaux Métropole**  
**et l'association pour le développement des stratégies d'insertion**  
**(ADSI) Technowest**

Entre les soussignés

**L'association pour le développement des stratégies d'insertion (ADSI) Technowest**, dont le siège social est situé au Centre initiatives emploi - 44 avenue de Belfort 33700 Mérignac, représentée par son Président Monsieur Jean Marc Guillembet, dûment habilité aux fins des présentes par .....

**ci-après désigné(e) « ADSI Technowest »**,

**Et**

**Bordeaux Métropole**, dont le siège social est situé Esplanade Charles de Gaulle – 33045 Bordeaux Cedex, représentée par son Président, Alain Juppé, dûment habilité aux fins des présentes par délibération n° ...../..... du Conseil de Bordeaux Métropole du .....

**ci-après désigné(e) « Bordeaux Métropole »**

**PREAMBULE**

L'association pour le développement des stratégies d'insertion Technowest (ADSI) Technowest a proposé en 2017 à Bordeaux Métropole, une action de coordination des acteurs de l'accompagnement à l'emploi intervenant sur les communes concernées par l'opération d'intérêt métropolitain Aéroparc à savoir Mérignac, Saint Médard en Jalles et le Haillan. Cette action s'inscrit dans le volet emploi de la feuille de route économique de Bordeaux Métropole qui prévoit la mise en place sur les opérations majeures d'aménagement (Aéroparc, Euratlantique et Innocampus) de dispositifs expérimentaux à destination des entreprises sous la forme d'une offre de service emploi coordonnée avec un contact unique. En 2017, dans le cadre d'une convention passée entre ADSI et Bordeaux Métropole, cette offre de service a été définie au sein d'un comité technique rassemblant Pôle emploi, Cap emploi, la Mission locale, le PLIE, l'APEC, Bordeaux Technowest et les Villes de Mérignac, le Haillan et Saint Médard en Jalles. L'action est désormais en phase opérationnelle avec les premiers dossiers d'entreprises qui permettront de tester et d'adapter le dispositif. La présente convention d'objectifs et financière

encadre les attendus et les modalités de la mise en œuvre de cette offre de service territorialisée de l'emploi entre Bordeaux Métropole et ADSI Technowest.

## **ARTICLE 1. OBJET DES PRESENTES**

Eu égard à :

- la mise en place par ADSI Technowest , dans le cadre de ses activités de mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi et d'une convention passée avec Bordeaux Métropole en 2017, d'un service commun à destination entreprises en cours d'implantation ou de développement sur l'opération d'intérêt métropolitain Aéroparc,
- l'organisation par ADSI Technowest d'un comité technique rassemblant l'agence Pôle emploi de Mérignac, Cap emploi, le PLIE Technowest, la Mission locale Technowest, l'APEC, l'association Bordeaux Technowest et les services emploi des communes de Mérignac, le Haillan et Saint Médard en Jalles, en vue d'étudier et de répondre en commun aux offres d'emploi des entreprises
- la délibération de la Ville de Mérignac confiant mandat de Service d'intérêt économique général (SIEG) à ADSI Technowest,
- à la volonté de Bordeaux Métropole de tester et développer le dispositif proposé au profit du développement économique et ses retombées en termes d'emploi sur le territoire,

Les deux parties s'accordent pour :

**Inviter les principaux prescripteurs à informer ADSI Technowest, structure coordinatrice de l'offre de service emploi, des dossiers d'entreprises en cours d'implantation ou de développement dans l'opération Aéroparc.**

Ces prescripteurs sont : Bordeaux Métropole, Bordeaux Gironde Investissement, Bordeaux technowest, les communes de Mérignac, le Haillan et Saint Médard en Jalles, les membres du comité technique (Liste non exhaustive).

• **Etablir le contact unique avec les entreprises dans leurs démarches de recrutement.**

ADSI Technowest, avec l'aval préalable de Bordeaux Métropole se charge du premier contact avec les entreprises afin de :

- Présenter le dispositif
- Recueillir les offres d'emploi
- Qualifier les offres d'emploi
- Proposer une aide à la définition des fiches de poste.

• **Mettre en œuvre une ingénierie d'optimisation des recrutements au profit des entreprises et des demandeurs d'emploi.**

- ADSI Technowest s'assurera des obligations légales, des démarches éventuelles de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), des possibilités d'aides à l'embauche et à l'insertion afin de proposer une optimisation du recrutement pour les entreprises et un accès à l'emploi pour les personnes en fragilité socioéconomique.

• **Favoriser l'intégration des nouvelles entreprises dans leur environnement socio-économique proche.**

- Le développement de l'opération Bordeaux Aéroparc doit profiter aux populations présentes dans le périmètre, à celles qui s'y installeront et aux demandeurs d'emploi résidant en proximité, aux demandeurs d'emploi de Bordeaux Métropole et enfin à

l'ensemble des ressortissants nationaux ou européens de façon à couvrir l'ensemble de la demande exprimée par les entreprises.

• **Diffuser et traiter les offres d'emploi en comité technique**

ADSI Technowest garantira le bon fonctionnement du dispositif partenarial comme suit :

- Etude en commun des offres et analyse croisée
- Recueil des précisions éventuelles auprès des entreprises en binôme avec ADSI
- Recherche des profils en privilégiant les recrutements de proximité
- Mise en place de toute action nécessaire en vue d'informer les publics, de préparer les candidats à l'embauche, d'apporter des compléments éventuels pour la montée en compétence des publics,
- Optimisation de l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi, en situation de handicap, en parcours d'insertion, en provenance des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

• **Assurer la relation entre les entreprises et les partenaires emploi**

ADSI Technowest reste l'interlocuteur privilégié des entreprises dans toutes les phases de la campagne de recrutement en :

- Organisant le retour auprès des entreprises des candidats sélectionnés par les membres du comité technique
- Recueillant un premier bilan de la campagne de recrutement auprès des entreprises et en informant le comité technique
- Mettant en œuvre tout complément d'action nécessaire de façon partenariale

• **Mesurer l'impact social des actions engagées sur le territoire**

ADSI Technowest, au contact de ses partenaires pour l'emploi, assurera la comptabilité des résultats, de l'impact sur le territoire et sur les personnes les plus éloignées de l'emploi.

• **Etablir un bilan des actions auprès de Bordeaux Métropole et des prescripteurs initiaux.**

ADSI Technowest reste le partenaire référent de Bordeaux Métropole et des prescripteurs d'entreprises dans toutes les phases de la campagne de recrutement.

## **ARTICLE 2. GOUVERNANCE**

• **Comité de pilotage**

Bordeaux Métropole, la Préfecture de la Gironde et l'établissement public d'aménagement Euratlantique seront parties prenantes d'un comité de pilotage de cette offre de service aux entreprises, co-animé par ADSI Technowest, auquel seront associés la Direction régionale des entreprises, de la consommation, de la concurrence, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), Pôle emploi, Invest in Bordeaux et les communes concernées. Ce comité de pilotage sera à même de suivre les évolutions éventuelles de l'offre de services commune et ses modes de diffusion, de s'assurer de la bonne organisation partenariale mise en place.

• **Comité technique**

ADSI Technowest constituera et animera un comité technique rassemblant, les services de Bordeaux Métropole et des communes de Mérignac, Le Haillan et Saint-Médard-en-Jalles, le service public de l'emploi, à savoir les agences de Pôle emploi, Cap emploi, les Missions locales

et les Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) intervenant sur le territoire, ainsi que tout autre partenaire qu'elle jugera bon d'inviter.

Ce comité technique sera réuni à l'initiative de ADSI Technowest mensuellement, il aura vocation à assurer les partenariats et la coordination des équipes, à étudier les besoins des entreprises, à réaliser l'ingénierie et la méthode à mettre en place, si besoin à désigner un chef de file pour les dossiers spécifiques.

### **ARTICLE 3. DUREE**

La présente convention porte sur les années 2018 et 2019 de sa signature à son échéance le 31 juillet 2019. Toute reconduction tacite est exclue. Selon les décisions prises par le Comité de pilotage à la fin des présentes, une nouvelle convention pourra être établie pour l'année 2019-2020.

### **ARTICLE 4. CONTRIBUTION FINANCIERE ET MODALITE DE VERSEMENT.**

Le coût de réalisation des actions visées à l'article 1 de la présente convention s'élève à 25 000€ (Vingt cinq mille Euros). Bordeaux Métropole s'engage à verser le montant de subvention correspondant.

Le paiement sera effectué en deux versements :

- 80% de la somme à la signature des présentes,
- 20% à l'échéance, sur production :
  - o d'un bilan qualitatif et quantitatif des actions menées en 2018-2019,
  - o d'un comparatif entre le budget prévisionnel et le budget réalisé des actions menées.

### **ARTICLE 5. CONTROLES EXERCES PAR BORDEAUX METROPOLE**

ADSI Technowest s'engage à produire tout élément relatif à son activité entrant dans le champ des conventions passées, à informer Bordeaux Métropole de tout changement dans ses statuts, ses modes de gouvernance et ses sources de financement.

### **ARTICLE 6. CONTENTIEUX**

Les difficultés qui pourraient résulter de l'application des présentes feront l'objet, préalablement à toute procédure, d'une conciliation à l'amiable.

En dernier ressort, les litiges qui pourraient s'élever entre les parties au sujet de l'exécution des présentes seront soumis au tribunal compétent.

## **ARTICLE 7. ELECTION DE DOMICILE**

Les notifications ou mises en demeure faites entre les parties au titre des dispositions des présentes sont valablement effectuées par lettre recommandée avec avis de réception, adressée à leur domicile respectif dans le ressort de l'exploitation.

Pour l'exécution des présentes et de ses suites, les parties font élection de domicile :

**Pour Bordeaux Métropole :**

Monsieur le Président de Bordeaux Métropole  
Esplanade Charles de Gaulle  
33045 Bordeaux Cedex

**Pour ADSI Technowest :**

Monsieur le Président de ADSI Technowest  
Centre initiatives emploi  
44 avenue de Belfort  
33700 Mérignac

**Fait à Bordeaux, le \_\_\_\_\_, en 2 exemplaires originaux**

Le Président de l'association  
ADSI Technowest

Pour le Président  
de Bordeaux Métropole  
La Vice-présidente et par délégation

**M. Jean Marc Guillembet**

**Mme Virginie Calmels**

## ANNEXE 1

Budget prévisionnel 2018 simplifié :

DEPENSES EN EUROS		RECETTES EN EUROS		
Achats	0	Ventes, prestations de services	0	0 %
Services extérieurs	2 100	Subventions d'exploitation	30 000	100 %
Impôts et taxes	0	<i>Ville de Bordeaux</i>	0	0 %
Charges de personnel	22 900	<i>Etat</i>	0	0 %
Charges de gestion courante	0	<i>Fonds européens</i>	0	0 %
Dotations aux amortissements	0	<i>Bordeaux Métropole</i>	30 000	100 %
Charges fixes de fonctionnement	5 000	<i>Département Gironde</i>	0	0 %
		<i>Autres (CNASEA, AGEFIPH, CDC, soutiens privés)</i>	0	0 %
		Région	0	0 %
		Transfert de charges	0	0 %
<b>Total</b>	<b>30 000</b>	<b>Total</b>	<b>30 000</b>	

*La subvention octroyée par Bordeaux Métropole s'élève à 25 000€. Il reviendra à ADSI Technowest de rechercher les co-financements nécessaires à la réalisation du budget.*

## **ANNEXE 2**

Modèle de compte-rendu financier.

Recommandations pour la présentation du bilan qualitatif et quantitatif d'une subvention de fonctionnement.

*Cette fiche est destinée à vous aider à la réalisation du bilan de l'action pour laquelle Bordeaux Métropole vous a accordé un financement. Ce bilan doit permettre aux responsables de l'association de rendre compte de l'utilisation des subventions accordées.*

Nom de l'organisme :

### **1. BILAN QUALITATIF ANNUEL**

**Quelles ont été les actions entreprises ? Décrire précisément les actions mises en œuvre.**

**L'intérêt de votre projet pour la métropole bordelaise :**

**Quels sont les résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux ?**

**Liste revue de presse et couverture médiatique :**

**Liste de vos outils de communication (Site internet, plaquettes ...)**

## **2. BILAN FINANCIER**

**2.1 Renseigner la colonne « réalisé » de l'annexe 2 Bilan financier et le retourner « signé ».**

**2.2 Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté (« réalisé »)**

**2.3 Observations à formuler sur le compte-rendu financier :**

Je soussigné(e), (Nom et prénom)

Représentant légal de l'organisme,

Certifie exactes les informations du présent compte rendu

Fait le : --/--/---- à .....

Signature :





Direction Développement Economique  
Service Emploi et initiative économique

## **CONVENTION D'OBJECTIFS ET FINANCIERE 2018** ***Entre Bordeaux Métropole*** ***et l'association pour le développement local et l'emploi***

Entre les soussignés

L'association pour le développement local et l'emploi, dont le siège social est situé au BT EMPLOI, Terres Neuves, Avenue Robert Schuman à Bègles représentée par son Président Monsieur Aurélien Desbats, dûment habilité aux fins des présentes par.....

**ci-après désigné(e) « A.DE.L.E »,**

**Et**

**Bordeaux Métropole**, dont le siège social est situé Esplanade Charles de Gaulle – 33045 Bordeaux Cedex, représentée par son Président, Alain Juppé, dûment habilité aux fins des présentes par délibération n° ...../..... du Conseil de Bordeaux Métropole du ..... **ci-après désigné(e) « Bordeaux Métropole »**

### **PREAMBULE**

A.DE.L.E, Association pour le Développement Local et l'Emploi a pour objet d'accompagner vers l'emploi durable des demandeurs d'emploi, jeunes et adultes des communes adhérentes, d'aider au recrutement et à l'anticipation des besoins en compétences des entreprises locales, de favoriser l'émergence et l'accompagnement des initiatives pertinentes dans le champ de l'insertion par l'économie. Elle est par ailleurs mandatée par la ville de Bègles pour la gestion du P.L.I.E des Graves, l'animation du service emploi de la ville de Bègles et la gestion du BT Emploi. La Ville de Bègles a souhaité faire figurer au titre du contrat de codéveloppement, le soutien de Bordeaux Métropole à l'association A.DE.L.E dans le cadre de l'élaboration d'un service emploi aux entreprises s'implantant dans l'opération Euratlantique sur le territoire de Bègles. A.DE.L.E propose, de collaborer à l'action de coordination des acteurs de l'accompagnement à l'emploi intervenant sur le territoire de Bègles. Cette action s'inscrit dans le volet emploi de la feuille de route économique de Bordeaux Métropole qui prévoit la mise en place sur les opérations majeures d'aménagement (Aéroparc, Euratlantique et Innocampus) de dispositifs expérimentaux à destination des entreprises sous la forme d'une offre de service emploi coordonnée avec un contact unique. En 2017, dans le cadre d'une convention passée entre la MDE et Bordeaux Métropole, cette offre de service a été définie au sein d'un comité technique rassemblant Pôle emploi, Cap emploi, les Missions locales (« Bordeaux avenir jeunes », « des Graves », « des Hauts de Garonne »), les PLIE (« de Bordeaux », « des Graves », « des Hauts de Garonne »), l'APEC, l'association ADELE et les services des Villes de Bordeaux, Bègles et Floirac. L'action entre désormais en phase opérationnelle avec les premiers dossiers d'entreprises qui permettront de tester et d'adapter le dispositif. La présente convention d'objectifs et financière encadre les attendus et les modalités de la mise en œuvre de cette offre de service territorialisée de l'emploi entre Bordeaux Métropole et A.DE.L.E.

## ARTICLE 1. OBJET DES PRESENTES

Eu égard

- aux compétences développées sur le territoire de Bègles par l'association A.DE.L.E et à la sollicitation de la Ville de Bègles dans le cadre du contrat de codéveloppement,
- à la volonté de Bordeaux Métropole de tester et développer un service commun aux entreprises en matière de recrutements au profit du développement économique et de ses retombées en termes d'emploi sur le territoire,

Les deux parties s'accordent sur les actions à mettre en place par A.DE.L.E :

• **La participation active d'A.DE.L.E au comité technique** mis en place par la Maison de l'emploi de Bordeaux, acteur référent de Bordeaux Métropole pour l'opération pilote Euratlantique et contact unique des prescripteurs d'entreprises que sont l'établissement public d'aménagement Euratlantique, Bordeaux Métropole, Bordeaux Gironde Investissement, les communes de Bordeaux, Floirac et Bègles, les membres du comité technique (Liste non exhaustive).

• **Etudier les offres d'emploi transmises par la Maison de l'emploi de Bordeaux et relayer la coordination des acteurs de l'emploi sur le territoire de Bègles** en vue de la détection des profils de demandeurs d'emploi béglois et de leur accompagnement à l'embauche

• **Mettre en œuvre une ingénierie d'optimisation des recrutements au profit des entreprises et des demandeurs d'emploi.**

A.DE.L.E s'assurera aux côtés de la MDE, des obligations légales, des démarches éventuelles de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) s'implantant à Bègles sur l'opération Euratlantique, des possibilités d'aides à l'embauche et à l'insertion afin de proposer une optimisation du recrutement pour les entreprises et un accès à l'emploi pour les personnes en fragilité socioéconomique.

• **Favoriser l'intégration des nouvelles entreprises dans l'environnement socio-économique béglois.**

Le développement de l'opération Euratlantique doit profiter aux populations présentes dans le périmètre, à celles qui s'y installeront et aux demandeurs d'emploi résidant en proximité, aux demandeurs d'emploi de Bordeaux Métropole et enfin à l'ensemble des ressortissants nationaux ou européens de façon à couvrir l'ensemble de la demande exprimée par les entreprises.

• **Proposer les profils de demandeurs d'emploi présélectionnés en comité technique**

• **Assurer la relation entre les entreprises et les partenaires emploi**

La MDE reste l'interlocuteur privilégié des entreprises dans toutes les phases de la campagne de recrutement en organisant le retour auprès des entreprises des candidats sélectionnés par les membres du comité technique, recueillant un premier bilan de la campagne de recrutement auprès des entreprises et en informant le comité technique, en mettant en œuvre tout complément d'action nécessaire de façon partenariale.

En accord avec la MDE et Bordeaux Métropole, A.DE.L.E sera en capacité de se substituer à la MDE sur cette action pour les dossiers d'entreprises concernant le territoire de Bègles.

• **Mesurer l'impact social des actions engagées sur le territoire**

La MDE, au contact de ses partenaires pour l'emploi, assurera la comptabilité des résultats, de l'impact sur le territoire et sur les personnes les plus éloignées de l'emploi.

En accord avec la MDE et Bordeaux Métropole, A.DE.L.E sera en capacité de se substituer à la MDE sur cette action pour les dossiers d'entreprises concernant le territoire de Bègles.

- **Etablir un bilan des actions auprès de Bordeaux Métropole et des prescripteurs initiaux.**

La MDE reste le partenaire référent de Bordeaux Métropole et des prescripteurs d'entreprises dans toutes les phases de la campagne de recrutement.

En accord avec la MDE et Bordeaux Métropole, A.DE.L.E sera en capacité de se substituer à la MDE sur cette action pour les dossiers d'entreprises concernant le territoire de Bègles.

## **ARTICLE 2. GOUVERNANCE**

- **Comité de pilotage**

Bordeaux Métropole, la Préfecture de la Gironde et l'établissement public d'aménagement Euratlantique seront parties prenantes d'un comité de pilotage de cette offre de service aux entreprises, co-animé par la MDE, auquel seront associés la Direction régionale des entreprises, de la consommation, de la concurrence, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), Pôle emploi, Invest in Bordeaux et les communes concernées. Ce comité de pilotage sera à même de suivre les évolutions éventuelles de l'offre de services commune et ses modes de diffusion, de s'assurer de la bonne organisation partenariale mise en place.

- **Comité technique**

La MDE est chargée d'organiser et d'animer un comité technique rassemblant, les services de Bordeaux Métropole et des communes de Bordeaux, Bègles et Floirac, le service public de l'emploi, à savoir l'agence de Pôle emploi Saint Jean, Cap emploi, les Missions locales et les Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) intervenant sur le territoire, ainsi que tout autre partenaire qu'elle jugera bon d'inviter.

Ce comité technique sera réuni à l'initiative de la MDE mensuellement, il aura vocation à assurer les partenariats et la coordination des équipes, à étudier les besoins des entreprises, à réaliser l'ingénierie et la méthode à mettre en place, si besoin à désigner un chef de file pour les dossiers spécifiques.

A.DE.L.E se verra confier la coordination des acteurs intervenant sur la commune de Bègles dans le cadre du comité technique organisé par la MDE.

A.DE.L.E est susceptible de se substituer à la MDE, en coordination avec cette dernière, et en accord avec Bordeaux Métropole, pour les implantations d'entreprises dans la commune de Bègles sur le périmètre Euratlantique.

## **ARTICLE 3. DUREE**

La présente convention porte sur les années 2018 et 2019 du 1<sup>er</sup> août 2018 à son échéance le 31 juillet 2019. Toute reconduction tacite est exclue. Selon les décisions prises par le Comité de pilotage à la fin des présentes, une nouvelle convention pourra être établie pour l'année 2019-2020.

## **ARTICLE 4. CONTRIBUTION FINANCIERE ET MODALITE DE VERSEMENT.**

Le coût de réalisation des actions visées à l'article 1 de la présente convention s'élève à 25 000 € (Vingt-cinq mille Euros). Bordeaux Métropole s'engage à verser le montant de subvention correspondant.

Le paiement sera effectué en deux versements :

- 80% de la somme à la signature des présentes,
- 20% à l'échéance, sur production :
  - o d'un bilan qualitatif et quantitatif des actions menées en 2018-2019,
  - o d'un comparatif entre le budget prévisionnel et le budget réalisé des actions menées.

## **ARTICLE 5. CONTROLES EXERCES PAR BORDEAUX METROPOLE**

A.DE.L.E s'engage à produire tout élément relatif à son activité entrant dans le champ des conventions passées, à informer Bordeaux Métropole de tout changement dans ses statuts, ses modes de gouvernance et ses sources de financement.

## **ARTICLE 6. CONTENTIEUX**

Les difficultés qui pourraient résulter de l'application des présentes feront l'objet, préalablement à toute procédure, d'une conciliation à l'amiable.

En dernier ressort, les litiges qui pourraient s'élever entre les parties au sujet de l'exécution des présentes seront soumis au tribunal compétent.

## **ARTICLE 7. ELECTION DE DOMICILE**

Les notifications ou mises en demeure faites entre les parties au titre des dispositions des présentes sont valablement effectuées par lettre recommandée avec avis de réception, adressée à leur domicile respectif dans le ressort de l'exploitation.

Pour l'exécution des présentes et de ses suites, les parties font élection de domicile :

### **Pour Bordeaux Métropole :**

Monsieur le Président de Bordeaux Métropole  
Esplanade Charles de Gaulle  
33045 Bordeaux Cedex

### **Pour A.DE.L.E :**

Monsieur le Président de l'A.DE.L.E  
Terres Neuves  
Avenue Robert Schuman  
33130 Bègles

**Fait à Bordeaux, le \_\_\_\_\_, en 2 exemplaires originaux**

Le Président de l'association  
A.DE.L.E

Pour le Président de Bordeaux Métropole  
La Vice-présidente et par délégation

**M. Aurélien Desbats**

**Mme Virginie Calmels**

## ANNEXE 1

Budget prévisionnel 2018 simplifié :

DEPENSES EN EUROS		RECETTES EN EUROS		
Achats	666	Ventes, prestations de services	0	0 %
Services extérieurs	9 915	Subventions d'exploitation	92 916	91%
Impôts et taxes	0	<i>Ville de Bègles</i>	67 916	66,5 %
Charges de personnel	80 614	<i>Etat</i>	0	0 %
Charges de gestion courante	22	<i>Fonds européens</i>	0	0 %
Dotations aux amortissements	1 699	<i>Bordeaux Métropole</i>	25 000	24,5 %
Contributions volontaires en nature	9 229	<i>Département Gironde</i>	0	0 %
		<i>Autres (CNASEA, AGEFIPH, CDC, soutiens privés)</i>	0	0 %
		Région	0	0 %
		Contributions volontaires en nature	9 229	9 %
<b>Total</b>	<b>102 145</b>	<b>Total</b>	<b>102 145</b>	

## ANNEXE 2

Modèle de compte-rendu financier.

Recommandations pour la présentation du bilan qualitatif et quantitatif d'une subvention de fonctionnement.

***Cette fiche est destinée à vous aider à la réalisation du bilan de l'action pour laquelle Bordeaux Métropole vous a accordé un financement. Ce bilan doit permettre aux responsables de l'association de rendre compte de l'utilisation des subventions accordées.***

Nom de l'organisme :

### 1. BILAN QUALITATIF ANNUEL

**Quelles ont été les actions entreprises ? Décrire précisément les actions mises en œuvre.**

**L'intérêt de votre projet pour la métropole bordelaise :**

**Quels sont les résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux ?**

**Liste revue de presse et couverture médiatique :**

**Liste de vos outils de communication (Site internet, plaquettes ...)**

## **2. BILAN FINANCIER**

**2.1 Renseigner la colonne « réalisé » de l'annexe 2 Bilan financier et le retourner « signé ».**

**2.2 Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté (« réalisé »)**

**2.3 Observations à formuler sur le compte-rendu financier :**

Je soussigné(e), (Nom et prénom)

Représentant légal de l'organisme,

Certifie exactes les informations du présent compte rendu

Fait le : -- / -- / ---- à .....

Signature :

# ANNEXES

1. Bilan de campagne Climb Up..... page 1 à 15
2. Bilan de campagne Le Fournil de Mérignac..... page 16 à 31
3. Plaquette de communication.....page 32 à 36
4. Protocole de communication..... page 37 à 39

# Annexe 1

## Campagne de recrutement

### Climb Up



## Le contexte

---

Climb Up, groupe national avec 11 salles d'escalade en France.  
La salle de Mérignac sera la 3eme plus grande salle de France.  
Ouverture prévue le 14/06/2018.

### Une salle multi activité :

- ✓ Salle d'escalade « classique »
- ✓ Le Bloc (pour les experts)
- ✓ Le clip and climb : mur d'escalade ludique pour les enfants (produit d'appel :15 à 20% du CA)

### Les cibles :

Les familles, les néophytes et les experts

## Le projet

---

### Le recrutement :

Climb Up prévoit de recruter **12 salarié.e.s** au lancement et 20 à N+1 :

### Des profils multi compétences :

- 4 Hôte.sse.s d'accueil avec une sensibilité escalade
- 4 moniteur.rice.s avec une sensibilité RC
- 4 postes d'encadrement (déjà pourvus)

### Les points de vigilance :

- La salle sera ouverte 7j/7 de 09h à 23h
- La formation obligatoire des moniteur.rice.s
- **Des ressources peu disponibles sur le bassin de l'emploi**

## L'offre de service proposée

---

Compte tenu de la spécificité des profils recherchés et du timing imposé par Climb Up, voici l'offre de services proposée à l'entreprise :

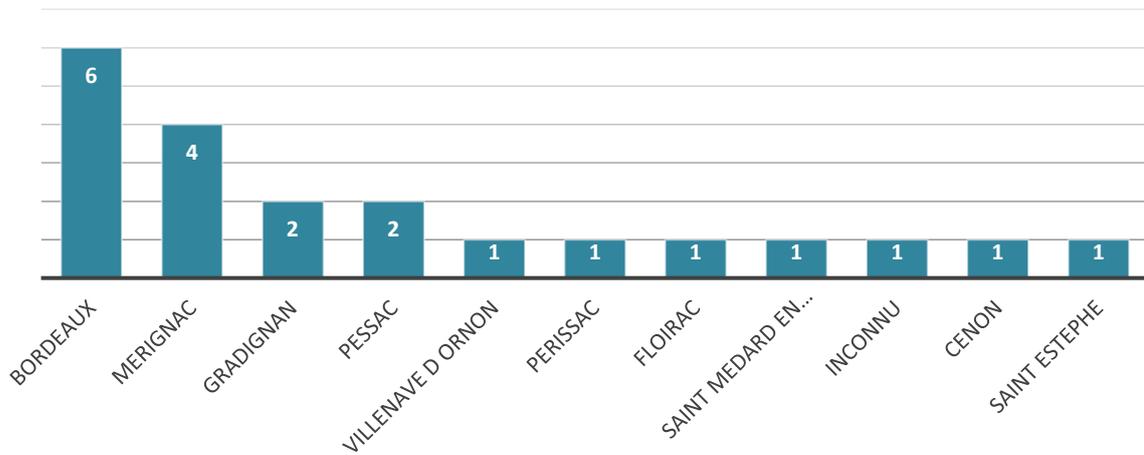
- Création des offres d'emploi à partir des fiches de poste
- Création d'affiches et flyers à diffuser aux partenaires (focus QPV)
- Diffusion des offres d'emploi aux partenaires de l'emploi, sur les réseaux sociaux et sur le site de la Fédération Française
- Mise en réseau avec l'Université de Bordeaux en vue d'un partenariat Climb Up – Université (Jobs étudiants...)
- Centralisation et pré-sélection des candidatures
- Organisation d'un Job Dating
- Gestion des candidatures non retenues

### Les attentes de Climb Up

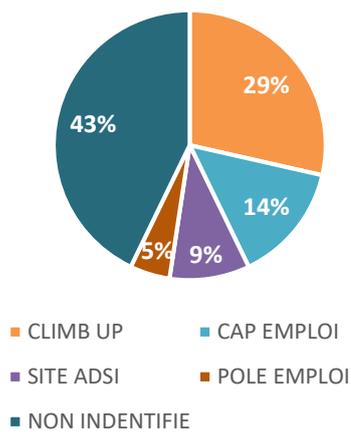
Le directeur de Climb Up identifie ce dispositif comme étant **complémentaire** dans le cadre de sa recherche de candidat.e.s. Il souhaite surtout bénéficier d'un **soutien dans l'organisation du Job Dating, dans la gestion et suivi des candidatures et que nous l'aidions à repérer les acteurs essentiels pour son développement à venir.**



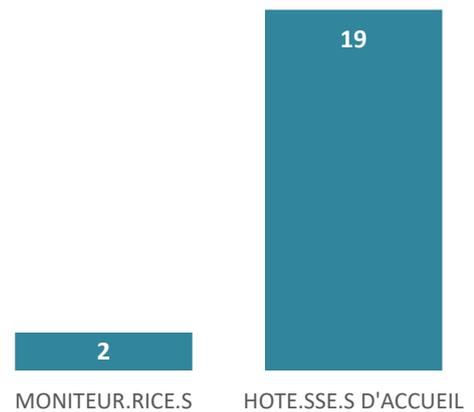
## 21 candidatures reçues



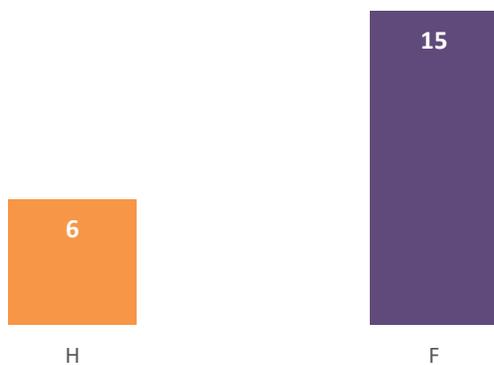
### Prescripteurs



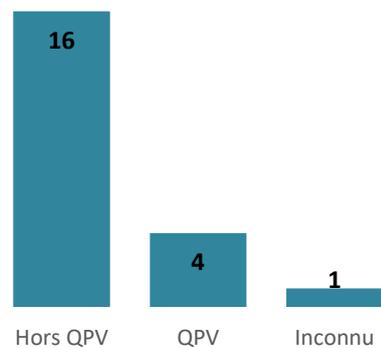
### Candidatures reçues par poste



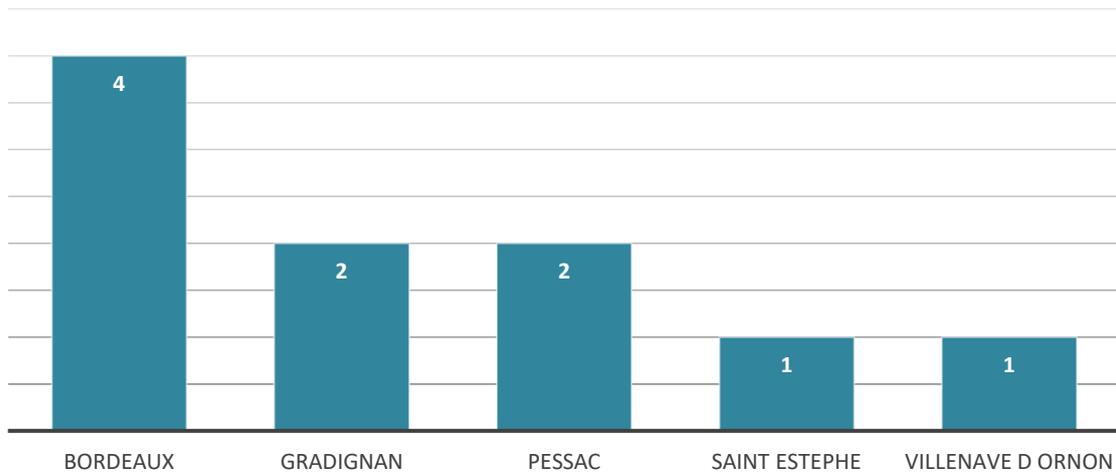
### Répartition Hommes/Femmes



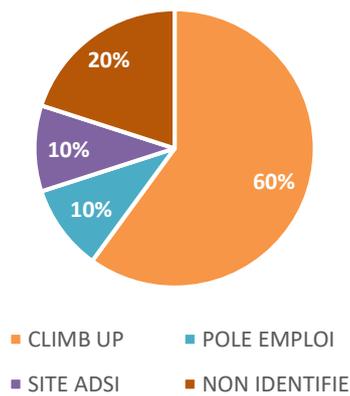
### Résident.e.s QPV



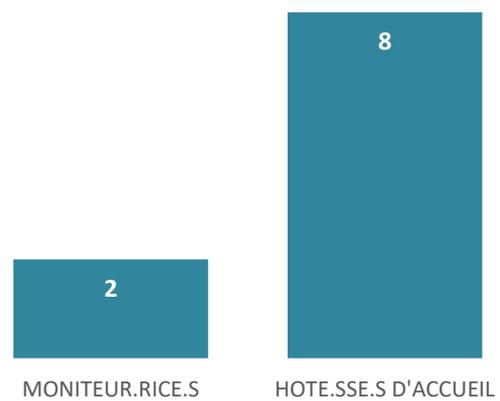
**10 candidat.e.s présenté.e.s (8 présents au Job Dating) soit 47% des candidatures réceptionnées**



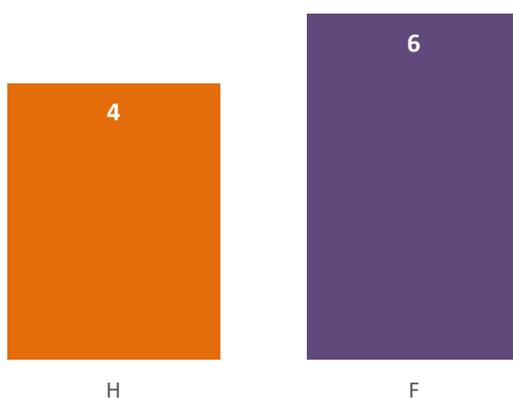
**Prescripteurs**



**Profils présentés à l'entreprise**



**Répartition Hommes/Femmes**



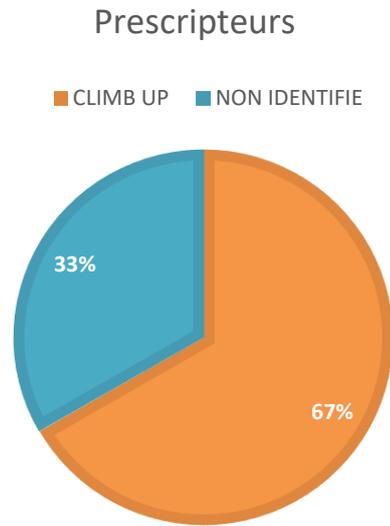
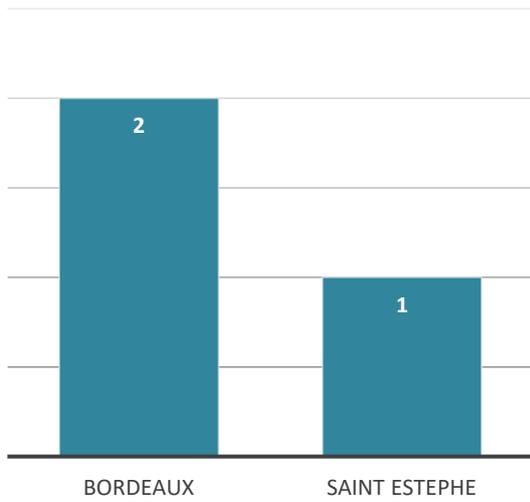
**Résident.e.s QPV**

Nous avons présentés 2 candidat.e.s issu.e.s des QPV à l'entreprise Climb Up.

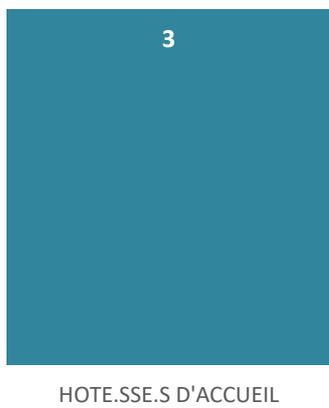
La première sur un poste de Moniteur, n'a pas été retenue par l'entreprise (expérience insuffisante)

La seconde personne ne s'est pas présentée à l'entretien (sourcing Climb Up)

**3 candidates retenues soit 30% des candidatures transmises et 14% des candidatures reçues**



Profils retenus



Répartition Hommes/Femmes



# Bilan

---

Climb Up a finalisé la constitution de son équipe : 5 collaborateurs.rice.s en mobilité interne et 3 personnes recrutées par le Job Dating.

## Les + du dispositif :

- ✓ Un accompagnement sur mesure
- ✓ Un dispositif souple
- ✓ Un dispositif réactif
- ✓ Des solutions clés en main



## Et demain ?

Climb Up a mis en place un partenariat avec l'Université de Bordeaux et Décathlon Mérignac lui permettant de sourcer du personnel pour d'éventuels besoins à venir (Jobs étudiants, temps partiels en mutualisation avec Décathlon).

Si l'emploi, compte tenu de la spécificité des profils recherchés, ne semble pas un axe de développement prioritaire, Monsieur Fillot nous a exprimé l'attention qu'il pouvait avoir envers les publics en difficulté au sens large. En effet, il a eu l'occasion de développer sur un autre territoire, avec des partenaires sociaux, des ateliers de découverte de la pratique de l'escalade pour des publics en difficulté. Ce sport met en responsabilité les personnes et permet de travailler la confiance en soi, la confiance en l'autre, la maîtrise de soi et l'esprit d'équipe. Une piste qui pourrait être exploitée dans le cadre d'un projet sport-emploi.

## Contact

### Jean-Francois Fillot

Directeur du développement  
Directeur Climb Up Bordeaux - Mérignac  
**06 01 28 46 18 / [jf.fillot@climb-up.fr](mailto:jf.fillot@climb-up.fr)**



**Climb Up** Lyon / Aix / Bordeaux / Epinay / Dijon / Limoges / Orléans / Brest / Nancy  
**Mroc<sup>2</sup>** Villeurbanne / Mroc3 Lyon  
**Solo** Toulouse / L'Union

# Pieces complémentaires

## Les offres d'emploi

### Moniteur.rice d'escalade

Offre d'emploi n° : 068LFFH	Page 1
<b>moniteur escalade (H/F) H/F</b>	
<b>Description de l'offre</b>	
Vos missions: Encadrer de tous types de public (de la petite enfance à l'adulte, du niveau débutant au niveau expert). - Encadrer en voie et bloc selon les normes d'encadrement en vigueur, dans le respect des valeurs du Groupe Climb Up. - Promouvoir l'offre de services Climb Up - Accueillir et renseigner les clients sur les différentes offres d'escalade Compétences et qualités recherchées: - Gérer la sécurité des pratiquants - Avoir la pédagogie adaptée selon le public et en accord avec les valeurs du groupe Climb Up - Respecter le contenu pédagogique défini par l'employeur pour les cours et les stages - Connaître les normes d'utilisation du matériel et respecter les consignes d'entretien	
<b>Compétence(s) du poste</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Concevoir la séance selon le niveau du public et préparer le matériel ou les équipements</li><li>- Concevoir un projet éducatif</li><li>- Evaluer le niveau de départ du pratiquant et déterminer les objectifs sportifs</li><li>- Présenter l'exercice aux pratiquants et apporter un appui technique</li><li>- Réaliser le suivi du matériel ou des équipements sportifs</li></ul>	
<b>Enseigne de l'employeur</b>	
ADSI TECHNOWEST Envoyer votre CV par mail caroline-prat@orange.fr	
<b>Présentation de l'entreprise</b>	
Pour l'ouverture d'une nouvelle salle d'escalade, Climb Up recrute son équipe ! Les salles Climb Up sont conçues comme des lieux de vie ouverts à tous : adultes, enfants, du débutant au champion du monde, valides et handicapés. Des activités verticales y sont proposées : escalade à corde, pan, bloc, fun climbing. Ces activités s'articulent autour d'un espace détente convivial et attractif. Un mot d'ordre : la qualité de service, afin d'offrir à nos clients la meilleure expérience possible	
<b>Détail</b>	
Lieu de travail : 33281 - MERIGNAC	
Type de contrat : Contrat à durée indéterminée	
Nature d'offre :	
Durée hebdomadaire de travail : 35 H00 HEBDO	
Salaire indicatif : selon profil	
Qualification : Employé qualifié	
Conditions d'exercice : Horaires normaux amplitude 9h à 23h	
Expérience : Débutant accepté	
Formation : Bac ou équivalent Escalade Exigé	
Effectif de l'entreprise : 10 à 19 salariés	
Secteur d'activité : autre orga.par adhesion volont	

Offre d'emploi n° : 068LDDH	Page 1
<b>Hôte / Hôtesse</b>	
<b>Description de l'offre</b>	
Vos missions: - Accueillir le client et vérifier sa connaissance de la pratique de l'escalade - Renseigner le client sur la diversité de l'offre escalade - Vendre les produits escalade et snacking / bar en utilisant le logiciel de gestion des clients - Répondre au téléphone et prendre les réservations - Procéder aux ouvertures et fermetures de la salle selon les procédures établies - Contrôler la propreté des vestiaires et de l'espace d'accueil - Connaissances des bases techniques et de sécurité de la pratique de l'escalade - Maîtrise de l'outil informatique Amplitude de 09h à 23h du lundi au dimanche	
<b>Compétence(s) du poste</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Accueillir une clientèle</li><li>- Assurer un accueil téléphonique</li><li>- Etudier une demande client</li><li>- Orienter les personnes selon leur demande</li><li>- Renseigner un client</li></ul>	
<b>Autre(s) compétence(s)</b>	
connaissance de l'escalade - <i>indispensable</i> maîtrise informatique - <i>indispensable</i>	
<b>Qualité(s) professionnelle(s)</b>	
Travail en équipe	
<b>Présentation de l'entreprise</b>	
Pour l'ouverture d'une nouvelle salle d'escalade, Climb Up recrute son équipe ! Les salles Climb Up sont conçues comme des lieux de vie ouverts à tous : adultes, enfants, débutant ou champion du monde, valides et handicapés. L'ensemble des activités verticales sont proposées : escalade à corde, pan, bloc fun climbing. Ces activités s'articulent autour d'un espace détente convivial et attractif. Un mot d'ordre : qualité de service, afin d'offrir à nos clients la meilleure expérience possible	
<b>Détail</b>	
Lieu de travail :	33281 - MERIGNAC
Type de contrat :	Contrat à durée indéterminée
Nature d'offre :	
Durée hebdomadaire de travail :	35 H00 HEBDO
Salaire indicatif :	selon experience
Qualification :	Employé qualifié
Conditions d'exercice :	Horaires variables amplitude de 9 h à 2
Expérience :	Débutant accepté
Formation :	
Effectif de l'entreprise :	10 à 19 salariés
Secteur d'activité :	autre orga.par adhesion volont

# La communication

## Affiches et flyers

**GRIMPER ENSEMBLE**  
**Climb Up**  
BORDEAUX  
MÉRIGNAC

# Climb Up

**Recrute sa nouvelle équipe  
sur Mérignac**

**Vous êtes passionnés par l'escalade et recherchez un emploi  
dans l'encadrement ou l'accueil ?**

**Rejoignez la 3ème plus grande salle d'escalade de France**

**8 CDI à temps plein & partiel**

**4 Hôtes-hôtesse d'accueil**

**4 moniteurs-monitrices**

**Pour participer à l'aventure Climb Up  
et être sélectionné pour le job dating :**

**télécandidater en ligne  
sur le site de l'ADSI Technowest  
onglet offres d'emploi :**

**[www.adsi-technowest.fr](http://www.adsi-technowest.fr)**

     Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020

## LA PLUS GRANDE SALLE D'ESCALADE DE FRANCE OUVRIRA SES PORTES EN JUIN À MÉRIGNAC

LE 21 MARS 2018

POSTÉ DANS NON CLASSÉ

Le leader français de l'escalade indoor CLIMB UP ouvrira en juin prochain la plus grande salle d'escalade de France sur le site du Décathlon Village.

### CLIM UP, une salle d'escalade ouverte à tous



A Mérignac, les fans d'escalade pourront s'épanouir sur plus de 2.600m<sup>2</sup> de surface grimpable et profiter des quelques 600 voies différentes dont certaines culmineront à 14 mètres de haut !

La salle offrira différents parcours (« bloc », fun climbing, espace enfants, ) pour ravir les « champions », les pratiquants chevronnés comme les débutants ou encore un public familial. Conçu comme un véritable espace convivial, la salle proposera aussi un espace restauration.

### CLIM UP Mérignac recrute !

Vous êtes passionnés d'escalade et de relation clients, rejoignez l'aventure CLIMB UP.

Dans le cadre de son ouverture, CLIMB UP Mérignac recrute son équipe dont plusieurs moniteurs - monitrices d'escalade et Hôtes-hôtesse d'accueil.

## Facebook et LinkedIn de l'ADSI Technowest

 **ADSI Technowest / PLIE Espace Technowest** J'aime la Page

21 mars, 10:25 · €

[RECRUTEMENTS]

Climb Up recrute sa nouvelle équipe sur Mérignac !

Vous êtes passionnés par l'escalade et recherchez un emploi dans l'encadrement ou l'accueil ?... Afficher la suite



**Climb Up**  
Recrute sa nouvelle équipe sur Mérignac

Vous êtes passionnés par l'escalade et recherchez un emploi dans l'encadrement ou l'accueil ?

Rejoignez la 3ème plus grande salle d'escalade de France

- 8 CDI à temps plein & partiel
- 4 Hôtes-hôtesse d'accueil
- 4 moniteurs-monitrices

Pour participer à l'aventure Climb Up et être sélectionné pour le job dating :

télécandidatez en ligne sur le site de l'ADSI Technowest onglet offres d'emploi : [www.adsi-technowest.fr](http://www.adsi-technowest.fr)



2 commentaires · 7 partages

J'aime Commenter Partager

# Facebook de la ville de Mérignac

Mérignac a partagé la publication de [Climb Up Bordeaux](#).  
3 avril, 17:38 · €

LE SAVIEZ-VOUS ? Au mois de Juin, la plus grande salle d'escalade de #France ouvrira ses portes à Mérignac sur le site du Décathlon Village, dans le quartier de #Beaudésert. En prévision de son ouverture, [Climb Up Bordeaux](#) recrute ! Plus d'infos sur les offres à pourvoir sur [www.merignac.com/.../climb-up-la-plus-grande-salle-escalade-d...](http://www.merignac.com/.../climb-up-la-plus-grande-salle-escalade-d...) #Climbup #Escalade #Emploi



<p><b>Titre de poste</b> : RESPONSABLER ESCALADEUR VIE</p> <p><b>Type de contrat</b> : CDI</p> <p><b>Temps de travail hebdomadaire</b> : Temps partiel/temps partiel</p> <p><b>Amplitude de travail ou période de 24h</b> : Amplitude de nuit ou semaine de 08h à 20h</p> <p><b>Lieu de travail</b> : Mérignac</p> <p><b>L'entreprise</b></p> <p>Dans le cadre de l'ouverture de l'une des plus grande salle d'escalade de France, Climb Up recrute son équipe d'encadrement !</p> <p>Les salles du groupe Climb Up sont conçues comme des lieux de vie ouverte à tous : adultes, enfants, au débutant au champion du monde, visiteurs et handicapés. L'ensemble des activités sont assurées par une professionnelle diplômée à temps plein, sous la supervision d'un responsable d'encadrement. Toutes les activités s'articulent autour d'un espace dédié à l'escalade et à l'entraînement.</p> <p>Un mot d'ordre : la qualité de service, être d'accueil à nos clients la meilleure expérience possible !</p> <p><b> Vos missions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer le bon déroulé de l'encadrement de la pratique de l'escalade</li> <li>Respecter le plan de travail de l'encadrement de l'escalade</li> <li>Assurer la sécurité des clients en leur fournissant les conseils et les conseils nécessaires</li> <li>Assurer la qualité de l'encadrement de l'escalade</li> </ul> <p><b>Qualifications et qualités recherchées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience dans le domaine de l'encadrement de l'escalade ou de l'escalade en tant que responsable</li> <li>Maîtrise de l'anglais</li> <li>Maîtrise de l'anglais, maîtrise de son discours, esprit d'équipe et polyvalence</li> </ul> <p><b> Profil recherché</b></p> <p>Diplôme requis : Diplôme de l'Etat de l'encadrement de l'escalade</p> <p>Expérience requise : 3 à 5 ans</p> <p>En savoir plus sur le poste de l'encadrement</p>	<p><b>Type de service</b> : CDI</p> <p><b>Temps de travail hebdomadaire</b> : Temps partiel/temps partiel</p> <p><b>Amplitude de travail ou période de 24h</b> : Amplitude de nuit ou semaine de 08h à 20h</p> <p><b>Lieu de travail</b> : Mérignac</p> <p><b>L'entreprise</b></p> <p>Dans le cadre de l'ouverture de l'une des plus grande salle d'escalade de France, Climb Up recrute son équipe d'encadrement !</p> <p>Les salles du groupe Climb Up sont conçues comme des lieux de vie ouverte à tous : adultes, enfants, au débutant au champion du monde, visiteurs et handicapés. L'ensemble des activités sont assurées par une professionnelle diplômée à temps plein, sous la supervision d'un responsable d'encadrement. Toutes les activités s'articulent autour d'un espace dédié à l'escalade et à l'entraînement.</p> <p>Un mot d'ordre : la qualité de service, être d'accueil à nos clients la meilleure expérience possible !</p> <p><b> Vos missions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Encadrer tous les types de clients de la petite enfance à adulte, du niveau débutant au niveau expert</li> <li>Encadrer en solo et/ou selon les normes d'encadrement en vigueur, dans le respect des valeurs du Groupe Climb Up</li> <li>Promouvoir l'offre de services Climb Up</li> <li>Assurer et renforcer les liens avec les différents offices d'escalade</li> </ul> <p><b>Compétences et qualités recherchées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer la sécurité des participants</li> <li>Prendre la parole en public et en accord avec les valeurs du groupe Climb Up</li> <li>Respecter le règlement pédagogique défini par l'employeur pour les lieux et les stages</li> <li>Connaître les normes d'utilisation du matériel et respecter les consignes d'entretien</li> <li>Empathie, maîtrise de soi, écoute, dynamisme et goût pour le travail client</li> </ul>
---	--

Climb Up Bordeaux a ajouté 3 photos — 😊 motivé, à 📍 Climb Up Bordeaux.  
20 mars, 10:00 · Mérignac · €

J'aime la Page

[EQUIPE]  
Une salle d'escalade d'est avant tout une équipe pour lui donner vie !  
Les recrutements sont officiellement lancés. Les deux fiches de poste principal  
...  
Afficher la suite

J'aime

Commenter

Partager

16

Chronologique ▾

8 partages

## Annexe 2

# Campagne de recrutement Le Fournil de Mérignac



## Le contexte

---

Boulangerie – Pâtisserie artisanale au cœur du quartier Beaudésert à Mérignac. L'établissement sera ouvert 7 jours sur 7 de 7h à 20h et proposera également une offre de petite restauration.

Ouverture prévue le 02/04/2018

## Le projet

---

### Le recrutement :

Le Fournil de Mérignac prévoit de recruter **13 salarié.e.s** :

- 2 Boulanger.e.s
- 2 Pâtissier.e.s
- 1 Cuisinier.e
- 8 Vendeur.se.s en boulangerie (4 temps plein, 4 temps partiel)

L'établissement se réserve la possibilité de mettre en place des PMSMP préalables au recrutement.

### Les points de vigilance :

- Un établissement ouvert 7j/7 de 07h à 20h
- Une expérience de 2 ans est exigée sur l'ensemble des profils
- Un timing serré

## L'offre de service proposée

---

- Création des offres d'emploi
- Création d'affiches et flyers à diffuser aux partenaires (focus QPV)
- Diffusion des offres d'emploi aux partenaires de l'emploi et sur les réseaux sociaux
- Centralisation et pré-sélection des candidatures
- Organisation de 2 Jobs Dating
- Mise en place de PMSMP
- Gestion des candidatures non retenues

### Les attentes du Fournil de Mérignac

Monsieur BALAM, le gérant de la boulangerie, a besoin d'un accompagnement global clé en main et s'appuie exclusivement sur ce dispositif pour constituer son équipe.

Il nous laisse carte blanche sur la sélection des profils dans la mesure où ils répondent aux pré-requis définis ensemble.

## Le phasage

---



Février

Mars

Avril

**28/02/2018** : RDV Tripartite Ville de Mérignac – Fournil – ADSI Technowest

- ✓ Découverte de l'entreprise
- ✓ Identification des besoins (quantitatif-qualitatif)

**27/02/2018** : Organisation d'un Comité Technique OIM

**07/03/2018** : Création des offres d'emploi (cf annexe)

**13/03/2018** : Diffusion des offres d'emploi Pôle Emploi aux partenaires et début du sourcing

**14/03/2018** : RDV tripartite Fournil- Pôle Emploi – ADSI Technowest

**20/03/2018** : Organisation d'un Comité Technique OIM

**22/03/2018** : Job Dating à la Maison des Habitants de Mérignac (Quartier Beaudésert)

**27/03/2018** : Job Dating à la Maison des Associations de Mérignac

**Du 02/04 au 14/04/2018** : 2 PMSMP

**10/04/2018** : Bilan avec l'entreprise

## La communication

---

- ✓ Création d'une affiche et d'un flyer (cf annexe)
- ✓ Diffusion aux membres du comité technique
- ✓ Diffusion aux partenaires de l'ADSI

Facebook Ville de Mérignac : 32 « j'aime » et 112 partages

Facebook ADSI : 6 « j'aime » et 29 partages

LinkedIn ADSI : 3 « j'aime » et 546 vues

### Focus QPV

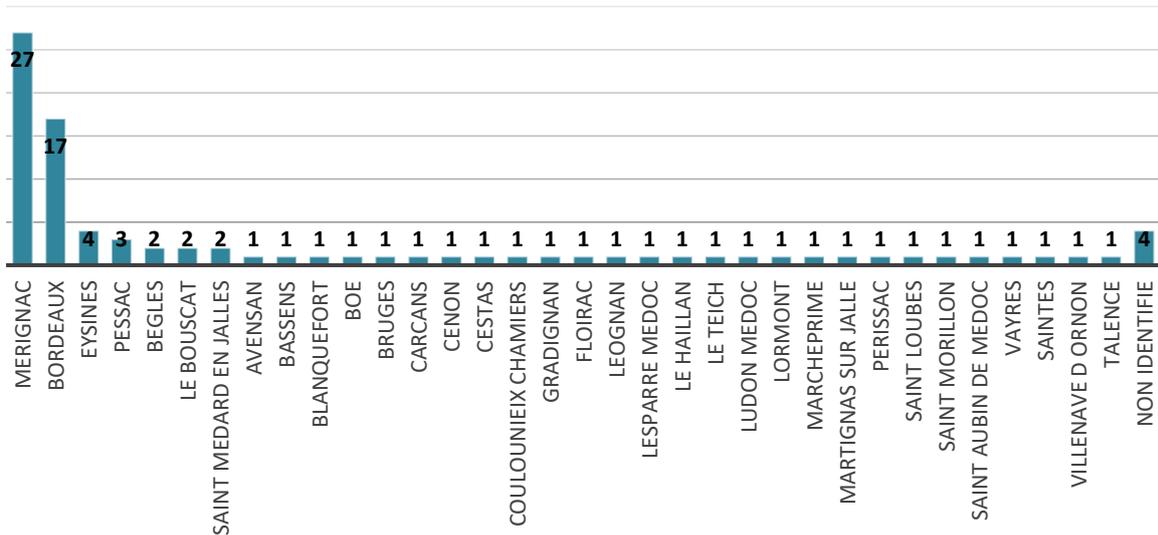
La ville de Mérignac a constitué un groupe d'animation territorial composé notamment des centres sociaux, MDSI, CCAS...

La ville de Mérignac a transmis les offres d'emploi, affiches et flyers à ce groupe, nous permettant ainsi de toucher les publics relevant des QPV.

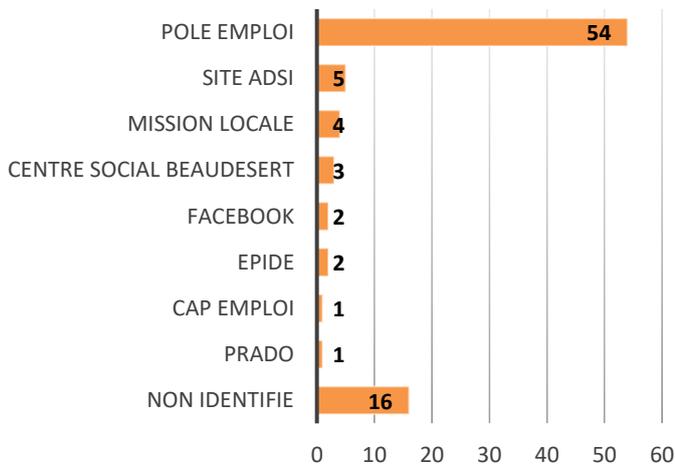
De plus, un Job Dating a été organisé à la Maison des habitants de Beaudésert (QPV) à proximité du lieu d'implantation de la boulangerie.

# Le sourcing

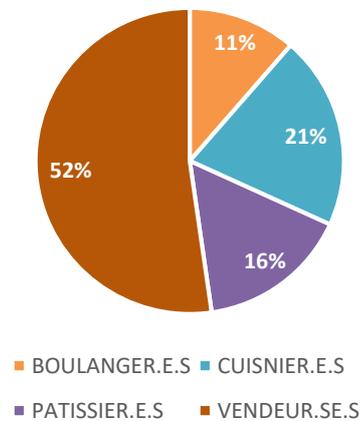
## 88 candidatures reçues



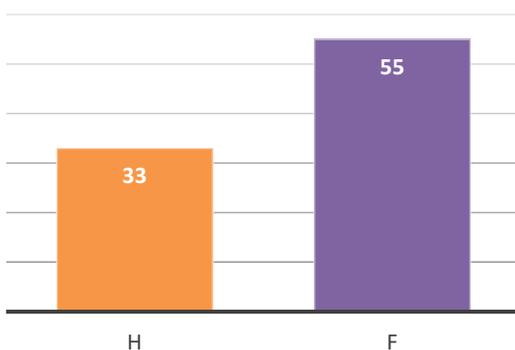
### Prescripteurs



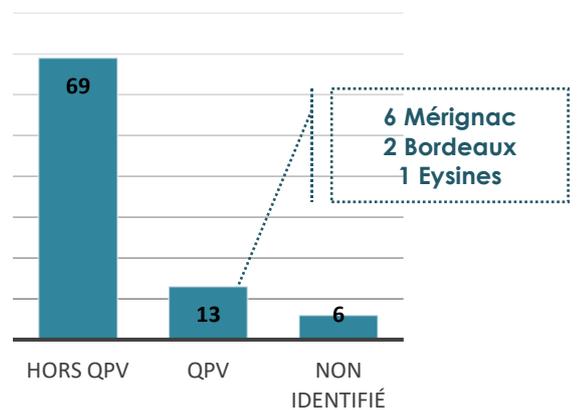
### Candidatures reçues par poste



### Répartition Hommes/Femmes

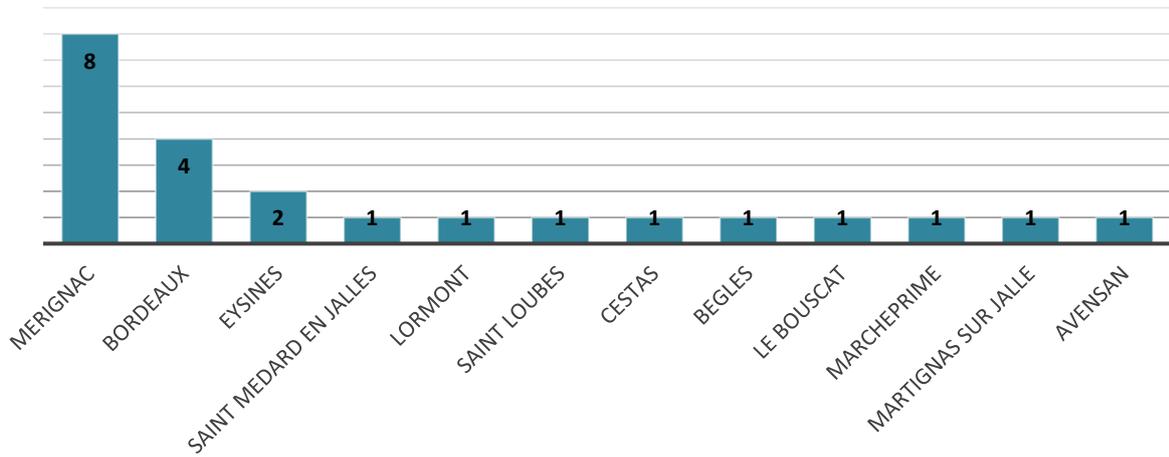


### Résident.e.s QPV

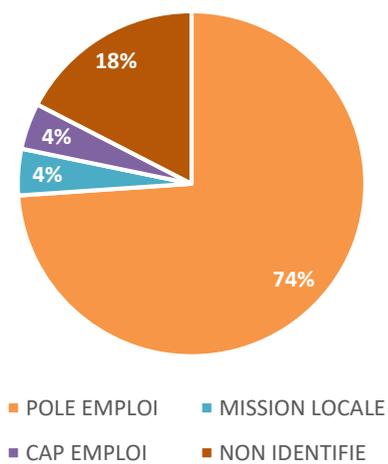


**34 candidat.e.s présenté.e.s soit 39% des candidatures réceptionnées  
(23 présents aux Job Dating soit 67% des candidat.e.s invité.e.s)**

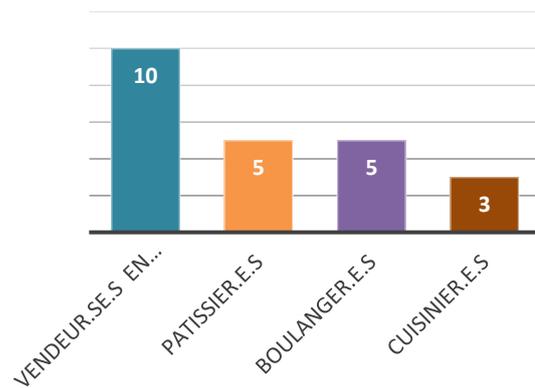
Les chiffres présentés sont sur la base des 23 candidats présents aux Job Dating



Prescripteurs



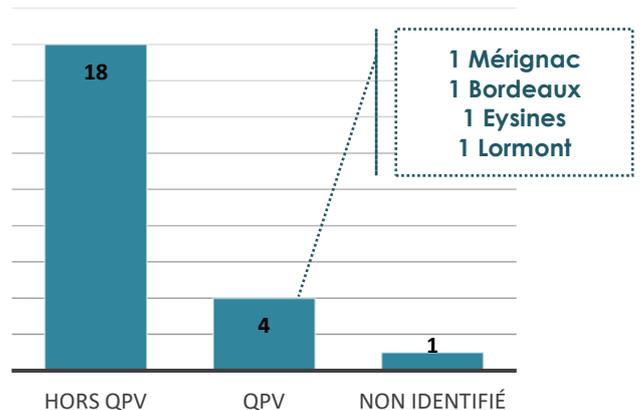
Profils présentés à l'entreprise



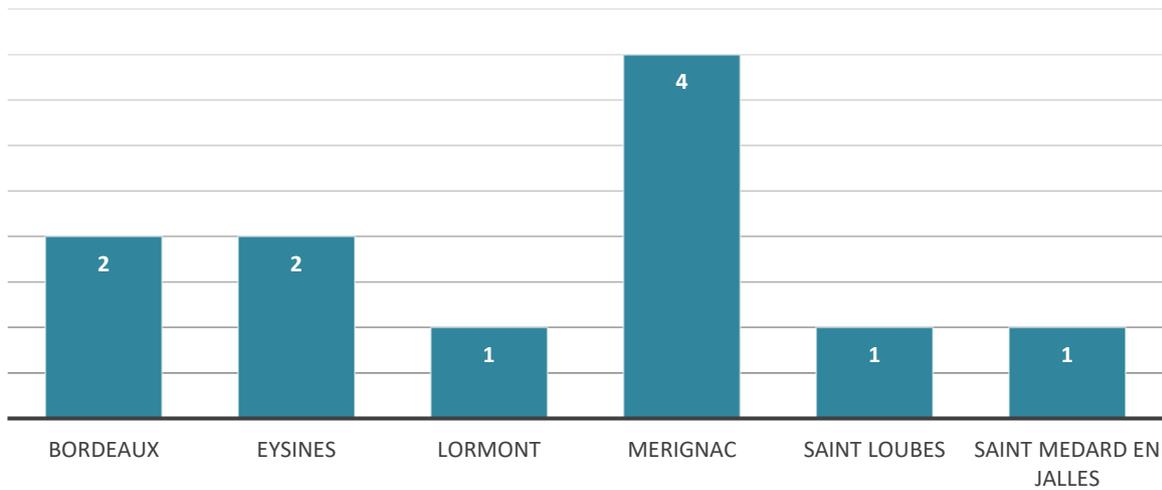
Répartition Hommes/Femmes



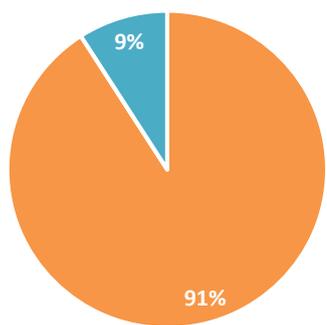
Résident.e.s QPV



**11 candidates retenues soit 48% des candidatures transmises et 12.5% des candidatures reçues (+ 2 candidatures en attente d'un entretien)**

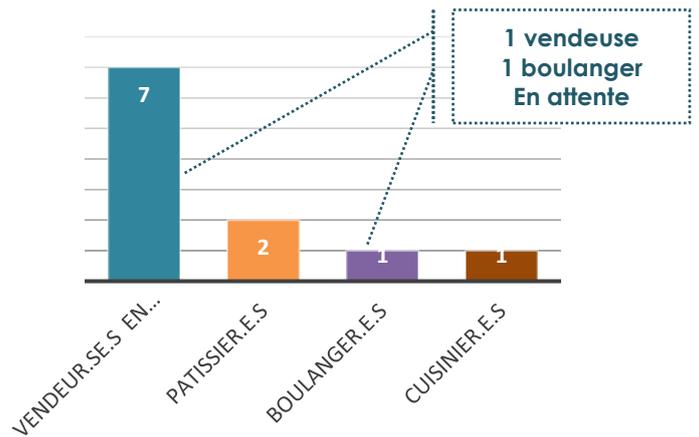


Prescripteurs

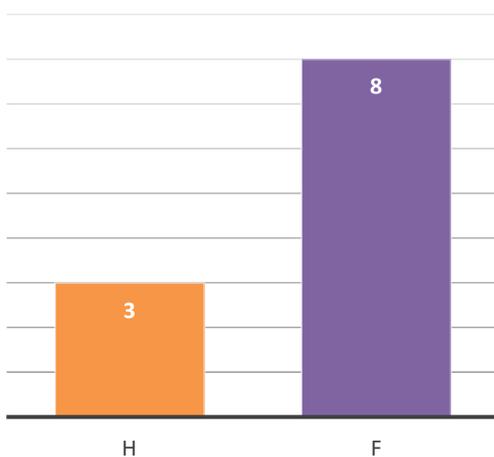


POLE EMPLOI CAP EMPLOI

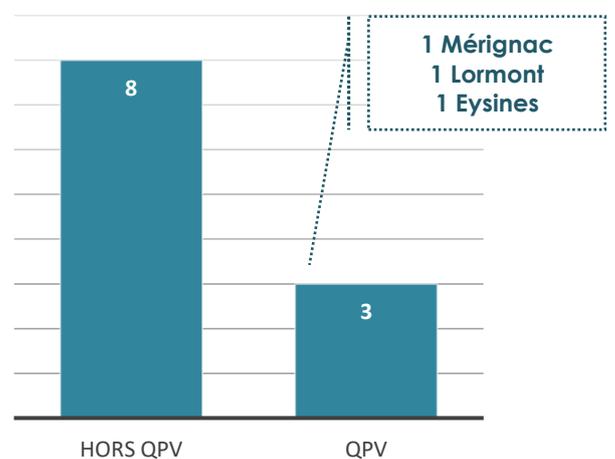
Profils retenus



Hommes/Femmes



Résident.e.s QPV



## Bilan

---

Le Fournil de Mérignac ouvrira ses portes le 30/04. Il doit encore recevoir 2 candidat.e.s cette semaine et devrait finaliser son recrutement : 8 vendeur.se.s en boulangerie, 2 boulangers, 2 pâtisseries et 1 cuisinière.

2 PMSMP ont été réalisées dont une qui a débouché sur un emploi.

### Les + du dispositif :

- Un interlocuteur central qui facilite les démarches
- Une gestion globale des recrutements (création et diffusion des offres, centralisation et présélection des CV)
- Qualité des candidatures transmises par le réseau
- Organisation de 2 Job Dating clés en main
- Mise à disposition de locaux (dont une salle à la maison des Habitants, situé au cœur du quartier Beaudésert).
- Gestion des candidatures non retenues

### Les points de vigilance / réflexion :

- Ancrage dans les QPV à développer
- Faible mobilisation des publics jeunes, PLIE et TH qui s'explique par les pré-requis imposés par l'entreprise (expérience, contrainte horaires).
- Remettre une fiche avec les coordonnées des acteurs mobilisés pour le recrutement à la fin de l'accompagnement
- Mettre en place un questionnaire de satisfaction

### Et demain ?

Monsieur BALAM a bien identifié le Pôle Emploi et l'ADSI Technowest comme les interlocuteurs Emploi sur le territoire. Il pourra solliciter les différents acteurs pour ses besoins futurs.

La question de l'apprentissage peut se poser pour la rentrée prochaine. Lien avec la Mission Locale ?

### Contact

#### Monsieur BALAM

Gérant Le Fournil de Mérignac

06 59.40.80.66/ [balambouch@outlook.fr](mailto:balambouch@outlook.fr)

# Pièces complémentaires

## Les offres d'emploi

---

### Pâtissier.e

Offre d'emploi n° : 068LFQP

Page 1

#### Pâtissier / Pâtissière

#### Description de l'offre

---

Spécialisé dans les desserts vous confectionnerez gâteaux et entremets. Vous maîtrisez les secrets de fabrication des différentes pâtes ( brisée, sablé etc) savez choisir une garniture ( crème pâtissière sabayon ou autre ) et déterminez le bon temps de cuisson

Vos missions : - Sélectionner et doser les ingrédients (farine, levure, additifs, ...) pour la réalisation des produits - Mélanger des produits et ingrédients culinaires - Cuire des produits de pâtisserie, confiseries ou pièces de chocolat - Effectuer le montage et la décoration des produits pâtisseries - Entretien un poste de travail - Nettoyer du matériel ou un équipement - Proposer régulièrement de nouveaux produits.

apprentissage bienvenu

#### Compétence(s) du poste

---

- Cuire des produits de pâtisserie, confiseries ou pièces de chocolat
- Effectuer le montage et la décoration des produits pâtisseries
- Entretien un espace de vente
- Mélanger des produits et ingrédients culinaires
- Sélectionner et doser les ingrédients (farine, levure, additifs, ...) pour la réalisation des produits

#### Enseigne de l'employeur

---

fournil  
Envoyer votre CV par mail  
caroline-prat@orange.fr

#### Présentation de l'entreprise

---

le Fournil de Mérignac, boulangerie - pâtisserie artisanale.

#### Détail

---

Lieu de travail : 33281 - MERIGNAC  
Type de contrat : Contrat à durée indéterminée  
Nature d'offre :  
Durée hebdomadaire de travail : 35 H00 HEBDO  
Salaire indicatif : Horaire de 9,88 Euros  
Qualification : Employé qualifié  
Conditions d'exercice : Horaires normaux  
amplitude 5h 11h  
Expérience : Expérience exigée de 2 An(s)  
Formation : CAP, BEP ou équivalent Pâtisserie Exigé  
Effectif de l'entreprise : 10 à 19 salariés  
Secteur d'activité : autre orga.par adhesion volont

## Boulangier / Boulangère

### Description de l'offre

---

Vos missions : - Choisir et doser les ingrédients pour la confection de pains et viennoiseries (farine, levure, eau ), les mélanger et les pétrir - Diviser la masse de pâte en pâtons, les façonner (baguette, boule ) et surveiller la fermentation - Confectionner les viennoiseries (découper, garnir ) - Enfourner les pains et viennoiseries, suivre la cuisson - Défourner puis décorer, une fois les produits refroidis - Gérer les stocks, passer les commandes, négocier avec les fournisseurs - Régler les outils de production (four, pétrin ) - Imaginer et créer de nouvelles recettes. Rigoureux(se) et soigneux (se) vous avez le gout des bons produits et aimez les faire connaitre aux clients. curieux (se) et inventif(ve) vous savez vous adapter aux attentes de sa clientèle et diversifier vos produits ( sandwiches variés, salades, pizzas...)

Poste également ouvert à l'apprentissage .  
Horaires de 04h à 10h00 ou de 11h à 18h

### Compétence(s) du poste

---

- Boulage des pâtons
- Bouler et effectuer la tourne ou le façonnage des pâtons
- Conduire une fermentation
- Diviser la masse de pâte en pâtons
- Sélectionner et doser les ingrédients (farine, levure, additifs, ...) pour la réalisation des pâtes à pain ou à viennoiserie, les mélanger et effectuer le pétrissage, l'abaisse

### Enseigne de l'employeur

---

fournil  
Envoyer votre CV par mail  
caroline-prat@orange.fr

### Présentation de l'entreprise

---

le Fournil de Mérignac, boulangerie - pâtisserie artisanale,

### Détail

---

Lieu de travail : 33281 - MERIGNAC  
Type de contrat : Contrat à durée indéterminée  
Nature d'offre :  
Durée hebdomadaire de travail : 35 H00 HEBDO  
Salaire indicatif : Horaire de 9.88 Euros  
Qualification : Employé qualifié  
Conditions d'exercice : Horaires normaux  
Expérience : Expérience exigée de 2 An(s)  
Formation : CAP, BEP ou équivalent Boulangerie Exigé  
Effectif de l'entreprise : 10 à 19 salariés  
Secteur d'activité : autre orga.par adhesion volont

## Vendeur / Vendeuse en boulangerie-pâtisserie

### Description de l'offre

---

Vos missions : - Accueillir et conseiller les clients en fonction de leurs besoins. Vous accueillez les clients et les conseillez en fonction de leurs besoins. - Anticiper les besoins de production en lien avec les équipes (cuisinier-e, boulanger-e, pâtissier-e) - Approvisionner les étal et vitrines en respectant les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire et en prenant soin de mettre en valeur le produit - Étiqueter les produits - Encaisser les règlements  
Vous connaissez les produits (composition d'une baguette, présence d'un allergène dans un pain ou une pâtisserie )  
Vous avez un bon relationnel, faites preuve de rapidité tout en proposant un service accueillant. 4 postes à temps plein et 4 postes à temps partiel  
Horaires de 07 à 13h ou de 14h00 à 20 h pour les temps plein et 10h à 14h00 pour les temps partiel

### Compétence(s) du poste

---

- Accueillir une clientèle
- Entretenir un espace de vente
- Entretenir un poste de travail
- Nettoyer du matériel ou un équipement
- Proposer un service, produit adapté à la demande client

### Présentation de l'entreprise

---

Dans le cadre de son ouverture, le Fournil de Mérignac, boulangerie - pâtisserie artisanale,

### Détail

---

Lieu de travail : 33281 - MERIGNAC  
Type de contrat : Contrat à durée indéterminée  
Nature d'offre :  
Durée hebdomadaire de travail : 35 H00 HEBDO  
Salaire indicatif : Horaire de 9.88 Euros  
Qualification : Employé qualifié  
Conditions d'exercice : Horaires normaux  
amplitude 7h 13h et  
Expérience : Expérience exigée de 2 An(s)  
Formation :  
Effectif de l'entreprise : 10 à 19 salariés  
Secteur d'activité : autre orga.par adhesion volont

## Cuisinier / Cuisinière

### Description de l'offre

---

Vos missions : - Préparer et assembler des plats simples chauds ou froids - Réceptionner et contrôler les marchandises et les stocker en chambre froide ou réserve - Entretenir les équipements de la cuisine - Respecter les normes d'hygiène, de sécurité relatives à la manipulation des aliments à préparer, des différents équipements.

### Compétence(s) du poste

---

- Cuire des viandes, poissons ou légumes
- Doser des ingrédients culinaires
- Mélanger des produits et ingrédients culinaires
- Préparer les viandes et les poissons (brider, barder, vider, trancher, ...)
- Éplucher des légumes et des fruits

### Enseigne de l'employeur

---

fournil  
Envoyer votre CV par mail  
caroline-prat@orange.fr

### Présentation de l'entreprise

---

Dans le cadre de son ouverture, le Fournil de Mérignac, boulangerie - pâtisserie artisanale,

### Détail

---

Lieu de travail : 33281 - MERIGNAC  
Type de contrat : Contrat à durée indéterminée  
Nature d'offre :  
Durée hebdomadaire de travail : 35 H00 HEBDO  
Salaire indicatif : Horaire de 9.88 Euros  
Qualification : Employé qualifié  
Conditions d'exercice : Horaires normaux  
amplitude 8h 14h  
Expérience : Expérience exigée de 2 An(s)  
Formation : CAP, BEP ou équivalent Cuisine Exigé  
Effectif de l'entreprise : 10 à 19 salariés  
Secteur d'activité : autre orga.par adhesion volont

## La communication

### Affiches et flyers

 **Le Fournil de Mérignac**  
ouvre ses portes et  
recrute sa nouvelle équipe !

Vous avez le sens du partage, le goût des produits artisanaux  
et une âme commerçante ?

**14 postes H/F en CDI**

- Boulanger, Pâtissier, Cuisinier, Vendeur -

Comment postuler ?

Télécandidatez sur le site  
de l'ADSI Technowest,  
onglet offres d'emploi :  
[www.adsi-technowest.fr](http://www.adsi-technowest.fr)



 l'Europe  
s'engage  
en Nouvelle-Aquitaine  
avec le FSE

 ADSI  
TECHNOWEST  
Association pour le Développement  
des Stratégies d'Innovation

 Mérignac

 BORDEAUX  
MÉTROPOLE

 UNION EUROPÉENNE

Ce projet est cofinancé par le Fonds  
social européen dans le cadre du  
programme opérationnel national  
"Emploi et Inclusion" 2014-2020

## UNE NOUVELLE BOULANGERIE PÂTISSERIE ARTISANALE AU CŒUR DU QUARTIER DE BEAUDÉSERT

LE 21 MARS 2018

POSTÉ DANS NON CLASSÉ

### Une nouvelle Boulangerie pâtisserie artisanale au cœur du quartier de Beaudésert

La pâtisserie artisanale « le Fournil de Mérignac », ouvrira ses portes début avril. L'établissement ouvert 7 jours sur 7 de 7h à 20h, proposera également une offre de petite restauration.

#### Le Fournil de Mérignac recrute !

Dans le cadre de son ouverture fin mars, Le Fournil de Mérignac recrute 14 personnes dont plusieurs profils de :

Vendeur / Vendeuse en boulangerie, Cuisinier / Cuisinière, Pâtissier / Pâtissière, Boulanger / Boulangère.



## Facebook et LinkedIn de l'ADSI Technowest



ADSI Technowest / PLIE Espace Technowest

21 mars · €

[RECRUTEMENTS]

Vous recherchez un emploi en boulangerie-pâtisserie Artisanale ?

Le fournil de Mérignac ouvre ses portes fin mars et recrute 14 collaborateurs !

Vous avez le sens du partage, le goût des produits artisanaux et une âme commerçante ?

Consultez nos offres !

<http://www.adsi-technowest.fr/.../uploads/2016/09/7257-OIM.pdf>

<http://www.adsi-technowest.fr/.../uploads/2016/09/7258-OIM.pdf>

<http://www.adsi-technowest.fr/.../uploads/2016/09/7255-OIM.pdf>

<http://www.adsi-technowest.fr/.../uploads/2016/09/7254-OIM.pdf>

**Le Fournil de Mérignac**  
ouvre ses portes et  
recrute sa nouvelle équipe !

Vous avez le sens du partage, le goût des produits artisanaux  
et une âme commerçante ?

**14 postes HF en CDI**

- Boulanger, Pâtissier, Cuisinier, Vendeur -

Comment postuler ? | Télécandidatez sur le site  
de l'ADSI Technowest,  
onglet offres d'emploi :  
[www.adsi-technowest.fr](http://www.adsi-technowest.fr)

Europe Ingéage ADSI Technowest Mérignac BORDEAUX MÉTROPOLE

Un projet cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional "Croissance et inclusion" 2014-2020

## Facebook de la ville de Mérignac



**Mérignac**

4 avril, 08:00 · 🌐



#RECRUTEMENT à Mérignac : Vous recherchez rapidement un emploi en boulangerie-pâtisserie artisanale ? Vous avez le sens du partage, le goût des produits artisanaux et une âme commerçante ? Le **fournil** de Mérignac ouvre ses portes et recrute ses derniers collaborateurs ! Toutes les infos sur [www.merignac.com/.../le-fournil-de-merignac-recrute-14-person...](http://www.merignac.com/.../le-fournil-de-merignac-recrute-14-person...)



### "Le Fournil de Mérignac" recrute 14 personnes à Beaudésert

La pâtisserie artisanale « le Fournil de Mérignac », ouvrira ses portes fin mars 2018 et viendra compléter l'offre commerciale de proximité du quartier de Beaudésert....

MERIGNAC.COM



👍 32

Les plus anciens ▾

112 partages

## **Annexe 4**

# **Plaque de communication**

## Format :

---

Plaquette livret au format carré 17cm X 17 cm

- 1ere page

**VOUS AVEZ UN PROJET DE RECRUTEMENT ?**

Découvrez  
l'offre de services  
de l'OIM  
Bordeaux Aéroport

Innovation Réseau Ingénierie Expertise

- **Page intérieur gauche**

La carte proposée n'est pas définitive

### Un territoire mobilisé pour l'emploi

OIM Bordeaux Aéroport  
 Territoire prioritaire de développement économique  
 Le Haillan / Mérignac / Saint-Médard-en-Jalles  
 10 000 emplois créés d'ici 2030

Les acteurs de l'emploi du territoire, les collectivités et la Métropole mettent en commun leurs expertises à destination des entreprises qui s'implantent et se développent.



### Un interlocuteur unique, des solutions multiples

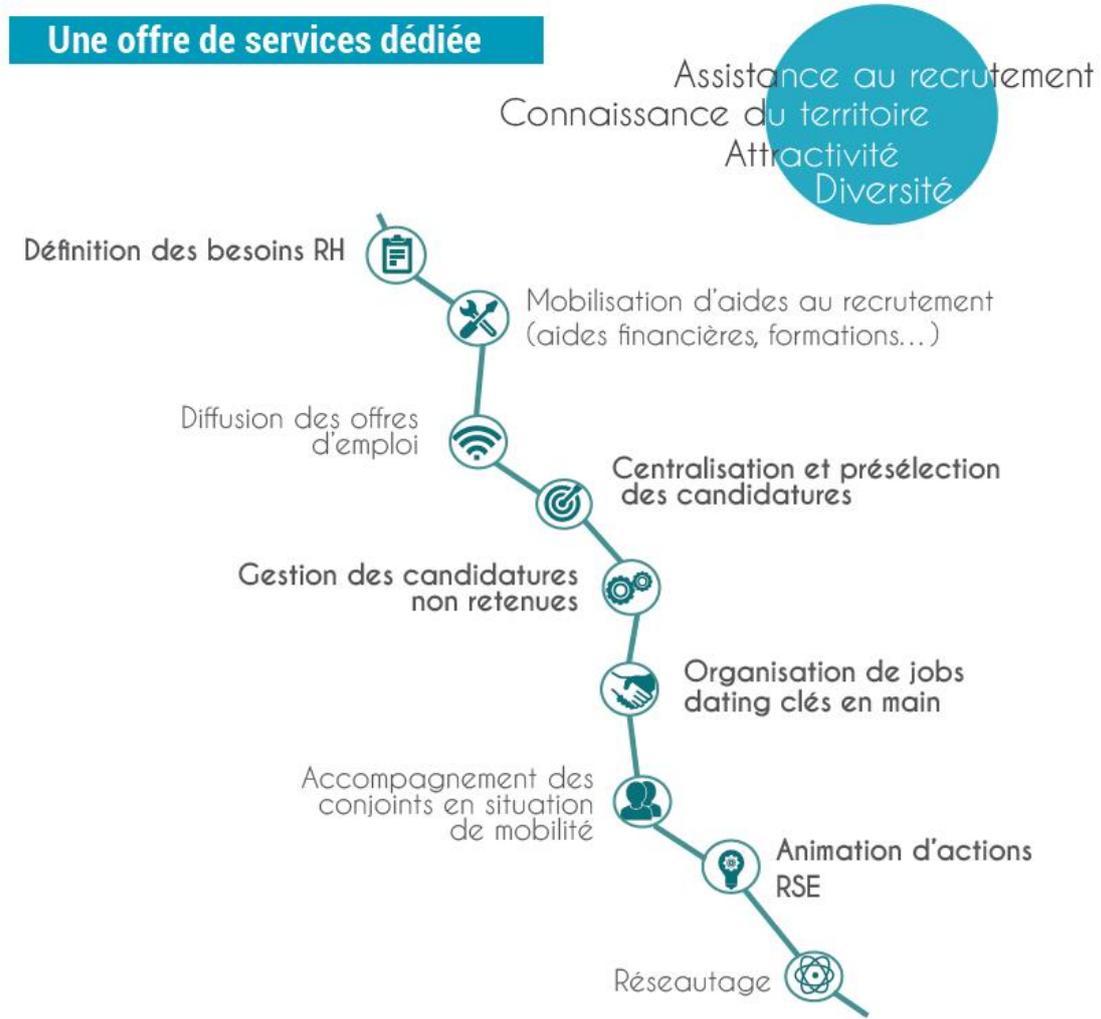


Interface du dispositif, l'ADSI Technowest coordonne et anime cette offre de services territoriale.

Cette synergie favorise l'émergence de projets innovants pour les entreprises et le territoire.



- Page intérieur droite



- Dernière page

## Un interlocuteur privilégié



Afin de faciliter vos démarches, l'ADSI Technowest sera votre interlocutrice pour vous accompagner dans vos projets de recrutement.

Nous contacter

**Caroline PRAT**  
**Chargée de Projets**  
**caroline-prat@orange.fr**  
**06.24.02.10.77**

Innovation Réseau Ingénierie Expertise

# **Annexe 5**

## **Protocole de communication**

# DOCUMENT DE TRAVAIL

## CONTEXTE

---

Dans le cadre de la convention Bordeaux Métropole – ADSI Technowest portant sur la mise en œuvre et l'animation d'un dispositif partenarial d'accompagnement des entreprises, l'ADSI devra proposer des outils de communication adaptés :

- Plaquette de présentation du dispositif  
Cible : les entreprises
- Des affiches et flyers  
Cible : les demandeurs d'emploi
- Des articles diffuser sur les réseaux en ligne  
Cible : les demandeurs d'emploi

## OBJECTIFS

---

1. Promouvoir le dispositif partenarial auprès des entreprises du territoire de l'OIM Bordeaux Aéroport
2. Sourcer des publics du territoire à positionner sur les offres d'emploi

## PROCEDURE

---

- **La plaquette entreprise :**

Ce document devra être validé par les structures membres du Comité Technique. L'ADSI se chargera ensuite de l'impression du support et le remettra aux collectivités, à Invest In Bordeaux et à Bordeaux Métropole qui en assureront la diffusion auprès des entreprises du territoire de l'OIM Bordeaux Aéroport.

- **Conception des affiches et flyers:**

- a) Fond :

Les supports seront réalisés par l'ADSI sur la base des affiches déjà conçues (Fournil et Climb Up). Les éléments (nom de l'entreprise, nombre de postes, intitulé des postes, procédure de candidatures) seront repris systématiquement et placés dans le même ordre.

L'ADSI se réserve le droit de personnaliser les visuels, les couleurs et les polices en lien avec le secteur d'activité ou les métiers recherchés.

b) Logos :

L'ADSI va créer une charte graphique composée de tous les logos des partenaires membres du Comité Technique. Cette charte graphique sera donc utilisée pour tous les supports de communication.

- **Validation des supports :**

a) Relai et délai :

Les partenaires devront identifier et transmettre à l'ADSI les coordonnées de l'interlocuteur en charge de la validation des supports. Cette personne sera systématiquement consultée pour validation des supports de communication dans un délai de 3 jours ouvrés.

b) Objet de la validation :

Cette validation portera uniquement sur le respect de "l'image" (propos ou visuels à caractère discriminants ou incompatible avec l'objet de la structure) et non sur le choix des polices par exemple.

- **Les articles sur les réseaux en ligne :**

L'ADSI se réserve la possibilité de créer des articles destinés aux chercheurs d'emploi. Ils seront diffusés sur son site Internet et ses réseaux (Linkedin, Facebook..). Ces articles présenteront en quelques lignes le contexte du recrutement, l'entreprise et les postes à pourvoir en renverront directement vers les offres d'emploi. Ces articles peuvent être partagé par les membres du Comité Technique.